

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10[»]—
Six mois » 5[»]50
Trois mois » 3[»]—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION. Includes arrival and departure schedules for various locations like Locle, Morteau, Besançon, etc.

LUNDI 20 JUILLET 1891

La Chaux-de-Fonds

Café du Casino. — Concert donné par la troupe Martel, lundi 20 et jours suivants, à 8 h. du soir.
Évangélisation populaire. — Réunion publique, lundi 20, à 8 h. du soir (Salle 38.)
Grütli romand. — Réunion du Comité, lundi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Chœur mixte de l'Église nationale. — Répétition générale, lundi 20, à 8 h. du soir, à l'Amphithéâtre.
Club Jurassien. — Assemblée, lundi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local. Ordre du jour: Course.
Café Lyrique. — Soirée familiale par la troupe Ansaldo, lundi 20, à 8 heures.
Union Chorale. — Répétition générale, mardi 21, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Cercle Montagnard. — Grand concert donné par L'Odéon, mardi 21, à 8 1/2 h. du soir.
Union chrétienne des jeunes filles (Demoiselle 73.) — Réunion, mardi 21, à 8 h. du soir.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi 21, au local.
Chorale du Sapin. — Répétition, mardi 21, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Frohsinn. — Gesangstunde, Dienstag den 21., um 9 Uhr, im Lokal.
Intimité. — Répétition de l'orchestre, mardi 21, à 8 h. du soir, au local.

Les lettres d'amour

Il a été question, ces jours-ci, dit le Figaro, de M. le général Boulanger, en police correctionnelle. Une ancienne « amie » à lui se plaignait qu'on lui eût dérobé vilainement un précieux souvenir, une épave sauvée de ses amours, toute une correspondance. Nous savions que le général parlait beaucoup et écrivait de même. Déjà, dans de fâcheux débats, on nous avait donné lecture des épitres familières qu'il adressait aux « camarades » en jupons. Quelques-unes étaient d'un tour singulier. Nous ignorons de quel style sont les lettres dérobées à Mme X... par une amie indécate et qui voulait en faire un fort mauvais usage. Nous savons seulement qu'il y en avait soixante-trois, formant un de ces paquets que les femmes se plaisent à lier d'une faveur rose, qu'elles ensevelissent pieusement dans quelque tiroir secret et qui jaunissent lentement, en attendant d'aller, un jour, brûler dans la flamme de la cheminée, enfer des péchés mignons et des souvenirs doux et coupables...

Le boucher assassin Avinain, préoccupé jusque sur l'échafaud du sort des amanches destinés à embrasser la profession d'escarpes, leur donnait le sage et suprême conseil: « Sur-tout n'avouez jamais! » Les hommes à femmes, les amoureux professionnels ont, de même, répété sur tous les tons à leurs élèves: « Sur-tout, n'écrivez jamais » — ou, du moins, n'écrivez que des lettres banales et qui puissent, sans inconvénient, être lues de tout le monde, même par le plus jaloux des maris. Mais, en ceci comme en presque toutes choses, combien sont vains les conseils de la sagesse et de l'expérience! Les assassins continuent à avouer, parfois avec forfanterie; et les amoureux écrivent toujours. Ils écrivent parce qu'ils sont des amoureux et que la prudence et la raison ne sauraient prévaloir contre le sentiment qui les domine et les entraîne.

Quand on aime, on croit que c'est pour toujours, pour longtemps au moins. Cependant, un instinct secret, l'expérience aussi, vous disent tout bas la fragilité de l'amour et que l'homme, qui ne fait qu'apparaître sur terre, est incapable d'y garder un sentiment qui dure autant que lui. C'est contre cette fragilité du cœur, contre ce peu de sûreté de la passion, même la plus forte, que nous voulons protester. Nous nous imaginons en assurer mieux la durée en en donnant un signe qui dure. Aussi les femmes, qui, dans l'amour, représentent l'élément conservateur, écrivent-elles encore plus que les hommes. Dans les liaisons illicites même, elles ont la rage des épitres compromettantes. Il faut y voir la preuve d'un certain goût du danger, d'un certain luxe de courage, qui sont choses très féminines. Une des plus grandes joies des femmes est de pou-

voir dire à un homme: je me perds pour vous. Mais, dans la manie épistolaire des amants, il convient surtout, je crois, de chercher l'affirmation de l'amour qu'ils veulent se faire à eux-mêmes. Ces lettres qui se terminent par le mot « toujours » dont sourient les philosophes, on ne les écrit pas pour tromper un autre que soi-même.

Aussi — et c'est la conséquence naturelle de cette recherche de la durée qui est au début de tous les amours sincères — en dépit de toutes les recommandations, les amoureux et les amoureuses ne détruisent presque jamais les lettres qu'ils reçoivent. Un bourgeois timoré peut bien brûler instantanément les traces d'une fredaine qu'il veut cacher à sa bourgeoisie; une femme assez peu sentimentale pour songer avant tout à sa position condamnera de même au néant le billet reçu. Mais c'est l'exception. La règle générale c'est que la correspondance amoureuse soit d'abord conservée. Certains hommes, chez qui l'emballément n'exclut pas une prudence un peu secrète, gardent les lettres de femmes par précaution. On ne sait jamais comment finissent les amours; et comme il arrive qu'une femme qu'a adorée un homme va répandre en tous lieux qu'il est le dernier des scélérats, on peut être bien aise, ne fût-ce que pour soi-même, d'avoir par devers soi le chiffon de papier où elle dit que vous êtes le plus noble des êtres et le plus parfait des amants.

Puis il y a des don Juan rangés qui sont des collectionneurs et ne laissent pas à Sganarelle le soin de faire la liste des mille et tre. Ils la confectionnent eux-mêmes, avec un ordre de notaire, accompagnant parfois les lettres classées en bon ordre d'une note rappelant la date et les traits brillants de leur aventure. Que si vous les interrogez sur leur mobile, ils vous diront qu'ils veulent conserver, pour s'y attendre encore, des souvenirs doux. Le triste La Rochefoucauld soutiendrait que la sensibilité n'est, ici, que le masque de la vanité masculine et le nom honnête qu'elle se donne, et peut être aurait-il raison. Je crois plutôt que les femmes gardent les petits paquets entourés de faveurs roses ou bleues par pure sentimentalité, comme elles gardent des fleurs séchées dans leurs albums.

Et puis, même jeunes et en pleine floraison de beauté, elles sont préoccupées de la pensée de vieillir, qui hante peu les hommes, se figurant qu'ils restent toujours jeunes. Et les lettres d'amours, c'est de la jeunesse qu'on garde, pour la revivre en les relisant, pour recommencer, par le souvenir, les jours heureux à jamais disparus. Il n'est pas toujours vrai que les souvenirs sans espoir ne soient que des regrets, selon le mot de Rivarol. Je sais bien des femmes qui ont trouvé de douces joies dans le culte du passé, qui n'ont jamais senti leur cœur vide quand il fut une fois rempli d'une noble et sincère passion, pour qui le souvenir vaut la réalité, comme dans la cassette où fut le trésor des lettres d'amour rendues, on croit les avoir encore au parfum qu'elles ont laissées...

Le sort des correspondances amoureuses est divers. Il est exceptionnel qu'elles amènent l'objet d'un litige devant les tribunaux: ceci n'arrive qu'à des gens comme le général Boulanger, prédestiné aux aventures bizarres! Souvent, après un temps plus ou moins long, on se décide à les détruire soi-même. Opération pleine de mélancolie, car c'est rompre violemment le lien mystérieux et fort qui existe entre nos sentiments et les choses matérielles. Brûler les lettres d'amour, c'est une douleur semblable à celle qu'on éprouve quand, après une absence, on trouve, détruite et remplacée, la maison où on a vécu. Mais ce sacri-

fi ce de quelque chose de soi-même et un acte de sagesse.

On évite je ne sais quelle profanation en empêchant que les lettres d'amour aillent à des étrangers [qui, souvent avec raison, les trouveront fort bêtes. Car, lorsqu'elles sont sincères, elles sont pleines de niaiseries qui ne peuvent paraître délicieuses qu'à la personne qui les a reçues. Je n'aime pas beaucoup les lettres d'amour qui sont trop bien « faites » comme quelques-unes que l'on nous a gardées. Qui sait si, en les écrivant, les amoureux n'ont pas pensé à la littérature? Oh! que je les plaindrais en ce cas... Quand on ne détruit pas ces épitres, il arrive qu'on les rend à leurs auteurs, comme les convenances le veulent, dans les liquidations du cœur. Je ne sais rien, d'ailleurs, de si bas et de si méprisable que les convenances, en ce cas-là. Redemander des lettres, c'est supposer que celui ou celle qui les détient est capable d'en méuser; c'est renier l'amour, la confiance, l'abandon...

Cependant, l'usage est ordinaire d'en agir ainsi. Mais il est également ordinaire de ne pas les rendre toutes. Et ces vieilles lettres d'amour, cachées, parfois relues, ont causé plus d'un drame fâcheux. Ce n'est pas seulement dans les comédies que le hasard les a livrées parfois à qui ne devait pas en savoir le secret. Aussi, le mieux est de se résigner au douloureux sacrifice. Le feu détruit, mais épure; il monte et se perd dans l'infini du ciel. N'est-ce pas l'histoire et la fin de toutes les passions humaines?

Le jugement de Zurich

Voici en quelques termes M. Jacques Saint-Cère le célèbre chroniqueur du Figaro apprécier le jugement qui vient d'être rendu à Zurich.

Nos bons amis les Suisses n'aiment pas qu'on s'occupe de leurs affaires intérieures, ce en quoi ils ont raison — mais ils ne se fâcheront pas, il faut l'espérer, si on leur dit que le verdict qui vient d'être rendu par le jury zurichois est de nature à plonger dans l'étonnement tous ceux qui ont suivi d'un peu près ce qui s'est passé l'an dernier dans le canton du Tessin.

On se rappelle encore les causes de cette insurrection qui se termina de sanglante façon: le parti libéral ayant à se plaindre du parti clérical se souleva, s'empara de Lugano, chassa le gouvernement et installa un gouvernement provisoire; il y a donc eu un certain nombre de délits évidemment commis; car il ne paraît pas possible que la Constitution suisse, quelque libérale qu'elle puisse être, reconnaisse le droit à l'émeute et admette qu'on puisse mettre un gouvernement à la porte simplement parce qu'il a cessé de plaire. Quoi qu'on pense des procédés gouvernementaux du parti clérical tessinois, on ne peut donc admettre les façons d'agir du parti libéral. Une condamnation des promoteurs de la révolution de septembre paraissait inévitable.

Les jurés zurichois n'ont pas été de cet avis: ils ont acquitté tous les accusés en bloc; ils n'ont pas même voulu s'occuper du degré de culpabilité des uns ou des autres. Le seul qui ait été condamné, c'est l'individu convaincu d'avoir tué d'un coup de pistolet un conseiller d'Etat — il a été condamné à 8 ans de réclusion, mais par contumace. S'il avait été à Zurich, il s'en serait tiré à aussi bon compte que ses coaccusés.

Si le jugement est bizarre, la façon dont le procès a été mené est plus bizarre encore. Le procureur général, M. Scherb, a déclaré que la révolution n'avait pas été préméditée — et plusieurs des accusés avaient raconté qu'on y travaillait depuis des mois! Il a passé sous silence tous les faits délictueux qui se sont passés au mois de septembre 1890, mais il a raconté par le menu tous les reproches faits au parti

clérical qui, je le répète encore, n'est guère défendable. Mais il n'était pas moins le gouvernement légal, et par là même il devait être respecté.

Ce sont les avocats des accusés qui ont presque seuls interrogé les témoins, et il faut rendre justice à ces messieurs, ils ont accompli leur tâche avec une adresse qui n'a pu être que très profitable à leurs clients.

On n'a du reste qu'à parcourir les comptes-rendus pour trouver des épisodes charmants! Le plus joli est certainement celui où l'on a vu M. Kunzli, qui fut envoyé au Tessin pour rétablir l'ordre, en qualité de commissaire fédéral, s'approcher du banc des accusés et leur serrer la main. Que vouliez-vous que fit un jury contre une manifestation pareille? Qu'il acquittât? C'est ce qu'il a fait, et à l'heure qu'il est on ne doit pas s'ennuyer à Bellinzona, où les accusés ont été reçus en triomphateurs. Mais je serais fort étonné si ce jugement rendait la tranquillité à ce si beau pays, qui n'a qu'un seul malheur; la manie de la politique! Il est vrai que c'est une maladie dont on ne guérit pas!

Nouvelles étrangères

France. — Il s'en est fallu de peu, samedi qu'une crise ministérielle ne se produisît et que la clôture de la session parlementaire ne fût retardée.

La Chambre ayant rejeté le crédit de 600,000 fr. demandé pour l'amélioration de l'Ecole polytechnique, M. de Freycinet, sorti de la salle et déclara, dans les couloirs, aux députés qui l'entouraient, qu'il se sentait personnellement atteint par ce vote et qu'il allait remettre sa démission à M. Carnot. On s'empressa aussitôt de le faire revenir de sa détermination, en lui affirmant que la Chambre était à peine en nombre et n'avait eu certainement aucune idée préconçue en émettant son vote.

Après une entrevue avec ses collègues, M. de Freycinet renonça à se retirer et le décret de clôture de la session peut être prononcé à la Chambre.

Allemagne. — La Gazette de l'Allemagne du Nord déclare absolument inexacte la nouvelle, publiée par les journaux, d'après laquelle le gouvernement allemand aurait étudié de nouveau la question relative à une diminution provisoire des droits sur les céréales.

— La Post, démentant des renseignements qu'elle avait donnés il y a quelques semaines et qui avaient fait le tour non seulement de la presse allemande, mais de la presse européenne, affirme que le budget qui sera soumis, l'hiver prochain, au Parlement, ne contiendra pas de demande de crédit tendant à augmenter l'effectif de l'artillerie à pied ou d'un autre corps. Aucun corps ne sera renforcé, et le budget de l'an prochain sera, quant à l'essentiel, le même que celui de l'année dernière.

ALSACE-LORRAINE. — On écrit de Strasbourg: « Le nouvel évêque, Mgr Fritzen, a prêté dimanche passé, à midi, le serment à l'empereur en sa qualité d'évêque de Strasbourg. Le même soir a eu lieu dans la cathédrale son installation officielle; mais la consécration religieuse n'aura lieu que le mardi 21. Mgr Cleck, évêque de Metz, y procédera solennellement, aidé de Mgr Korum, de Trèves, et de l'évêque de Munster. La date du 21 a été choisie pour cette solennité religieuse, parce que c'est la fête de saint Argobast, patron du diocèse. »

Italie. — La commission chargée de la revision des tarifs douaniers a suspendu ses travaux, pour les reprendre au mois d'octobre, après les conférences à Berne. Si les délégués italiens à Berne expriment fidèlement les intentions de la commission, ils se montreront protectionnistes pour l'agriculture. Mais il est à noter qu'aucun membre de la commission ne fait partie de la délégation italienne.

Angleterre. — Un terrible accident s'est produit hier au-dessus des travaux du canal de Manchester. Deux locomotives remorquaient à pleine vitesse vingt-cinq wagons chargés de marchandises. L'aiguilleur se trompa et fit passer le train sur une voie de garage longue de quelques centaines de mè-

tres longeant le canal. Le mécanicien ne put arrêter sa machine à temps, et le convoi fit une culbute de quarante pieds dans la vallée au-dessous. Les ouvriers qui travaillaient à cet endroit ne purent se sauver à temps et dix d'entre eux furent tués instantanément, quatre autres furent grièvement blessés.

Etats-Unis. — Une bande de malfaiteurs armés de fusils a attaqué la police à Louisville (Kentucky) et l'a mise en fuite. La population est venue en aide à la police et l'on a pu s'emparer des meneurs de la bande dont l'un a été lynché par la foule.

Fête fédérale de gymnastique

Nous recevons d'un correspondant particulier, parti de notre ville pour la fête de Genève, les notes qu'il a bien voulu prendre, au gré de la plume, à notre intention.

Samedi matin. En wagon.

Partis de la Chaux-de-Fonds quelques minutes après l'heure réglementaire, nous arrivons à Neuchâtel juste à temps pour voir partir, par le train ordinaire, une section de la Suisse allemande.

Ici, on forme un train spécial pour nos deux sections, les deux sections de Neuchâtel, la *Patrie* et l'*Ancienne*, et celles de Madretsch et de Bienne.

Après avoir été très calmes, trop même pour des gyms, nos jeunes gens commencent à déballer leur provision de chœurs et de chansonnettes; c'est une vraie lutto chorale d'un wagon à l'autre. Il faut croire que le chant n'est guère nutritif, car, au bout de dix minutes, jambon, saucissons, petits pains et bouteilles ont complètement remplacé les ut de poitrine et les contre-fa des basses.

A Yverdon, le branle-bas recommence de plus belle, à la vue de la section de cette ville, massée sur le quai.

De Renens, le train file sur Genève sans toucher Lausanne, ce dont chacun est enchanté, et les vivres et liquides refont à leur tour place aux chansons. Si nos gyms décrochent autant de couronnes qu'ils ont avalé de saucissons — tout ira bien,

*

**

Bien arrivés à 11 h. 45. Plusieurs trains arrivent en même temps que le nôtre avec un nombre considérable de voyageurs. Gymnastes Français et Suisses se font un accueil vraiment touchant. Il y a au moins 40 sections sur la terrasse de la gare; chacune a un ou plusieurs commissaires. Ce n'est que batteries de tambours et sonnerie de clairons, et une fois les rangs formés chaque section défile pour aller prendre possession de ses logements. La réception officielle de la bannière fédérale a eu lieu vers 4 h. à la cantine, par une chaleur torride. C'est M. Wuest, ancien conseiller national, président de la fête fédérale de Lucerne, qui remet la bannière à M. Et. Baud président de la fête actuelle. Après les chaleureux discours échangés entre ces deux présidents, M. Vautier conseiller d'Etat, prononce à son tour une allocution patriotique.

A cinq heures, cortège magnifique, auquel prennent part 108 sections suisses, 28 françaises, 8 allemandes, 2 autrichiennes, 2 italiennes et 1 anglaise. Beaucoup de sociétés sont l'objet d'ovations chaleu-

reuses, entr'autres les Algériens, les Bâlois et les Zurichois qui sont au nombre de 600 et surtout la *Musique des cadets* composée de 70 bambins de la taille des nains que nous avons eus à la Chaux-de-Fonds et, qui jouent du fifre et battent du tambour comme de vrais garçons. Leur passage soulève d'unanimes applaudissements.

On remarque ensuite la *Musique Italienne* de Genève en costume militaire italien. Les Neuchâtelois sont aussi salués chaleureusement ainsi que l'ours de Berne.

Le cortège arrive à la place Neuve et dépose au pied de la statue du général Dufour d'innombrables couronnes.

Cette pieuse cérémonie aura été l'une des plus belles de la fête, et c'est dans un silence vraiment religieux qu'elle a été accomplie. Enfin les sociétés se groupent autour du monument. M. Bergalonne monte à la tribune et deux corps de musique, l'*Elite* et l'*Union instrumentale* ainsi que tous les gymnastes chanteurs, attaquent à la fois le *Cantique suisse*. L'enthousiasme est à son comble.

Le soir, la cantine éclairée à la lumière électrique avait un aspect féérique. Dix mille personnes environ s'y pressaient. La *Section de gymnastique de Genève* a eu un succès colossal avec ses exercices de cannes; elle a dû les recommencer.

Les sociétés chorales et instrumentales qui étaient de service ce soir-là se sont toutes montrées à la hauteur de leur tâche.

Dimanche.

Ce matin les concours de sections et individuels ont commencé. N'étant pas *gym* mon appréciation sur ce travail n'aurait guère de valeur. Je puis toutefois vous dire que l'*Ancienne* de la Chaux-de-Fonds a travaillé *supérieurement*, à ce que m'ont dit plusieurs personnes compétentes, et les membres eux-mêmes sont enchantés de leur concours. Cela veut tout dire!

Deux noms de gymnastes Chaux-de-Fonniers sont l'objet des conversations, MM. Voumard et Kaiser, qui ont fait des concours excellents.

En ce moment, la cantine et l'enceinte contiennent environ 20,000 personnes, c'est vraiment énorme; aussi la gaité ne manque pas, et nos *gyms* suisses allemands y contribuent pour une bonne part grâce à leurs *la-ou-ti*.

Nos amis de l'*Abeille*, qui concourent demain matin, lundi, sont très calmes, désirant *poutzer* ils sont condamnés à la tranquillité jusqu'à lundi matin.

Je ne suis pas en peine pour eux, sachant qu'ils sauront se rattraper sitôt leur concours terminé.

Les accidents sont malheureusement assez nombreux, mais sauf une fracture de bras, aucun n'a de gravité.

Pour ce qui est de nos jeunes gens, des deux sections, ils sont jusqu'ici absolument indemnes. Espérons que la fête finira pour eux comme elle a commencé.

Voici le nombre des voyageurs arrivés par chemin de fer pour la fête, jusqu'à ce soir dimanche à 5 heures.

	FRANCE.	SUISSE.
Samedi	1424	4992
Dimanche	1193	4036
	2617	9028

Ce soir grande soirée à la cantine avec productions.

NB. — L'affluence est considérable au

pavillon des prix. Les nouveaux fusils de l'armée suisse (don du Conseil fédéral) sont très remarquables.

Nouvelles des cantons

BERNE. — *Drame d'amour.* — Une sommière employée dans un restaurant de Bienne avait fait, il y a quelque temps, la connaissance d'un jeune homme. Par suite de circonstances indépendantes de la volonté des jeunes gens, leurs relations furent rompues. Le jeune homme était parti et la sommière s'était fiancée avec un autre. Or, vendredi soir, le premier amoureux de la jeune fille revenait à Bienne et alla lui rendre visite. A la tombée de la nuit, la sommière sortit avec le jeune homme, en disant à une autre domestique qu'elle allait maintenant couper court à toute l'affaire. Précédemment, son compagnon avait tenu aussi des propos faisant craindre un acte de désespoir. Samedi matin, on a trouvé les chapeaux des deux amants flottant sur le lac, à environ 100 mètres de distance du nouvel établissement des bains publics. On présume que les deux infortunés ont cherché la mort dans le lac. Le jeune homme avait 19 ans, la jeune fille 20.

VAUD. — Vendredi, à 5 h. 30 du soir, l'ouvrier scaphandrier Schnorf, travaillant pour la compagnie du Lausanne-Ouchy, était descendu, comme ces deux derniers jours, dans la cheminée de la prise d'eau du lac de Bret, cheminée profonde de 18 mètres, et qui a en moyenne 15 mètres d'eau, ce qui représente une atmosphère et demie.

Les descentes sont toujours effectuées d'une manière normale; mais malheureusement, à la remonte du scaphandrier, les cordes se rompirent lorsque sa tête émergeait de la cheminée et que déjà la lunette de face était enlevée. Schnorf tomba dans la masse d'eau; mais, grâce à son sang-froid, il rechercha les tiges de fer qui se trouvent fixées au mur et eut le bonheur et la force de remonter par ces barres.

Il n'en est pas moins vrai que sans son sang-froid et sa grande habitude, nous aurions eu à déplorer un grave accident.

Le travail du scaphandrier Schnorf consiste à la réparation de la vanne, opération qui devait être entreprise par un de ses collègues plongeurs venant de Genève; mais celui-ci avait refusé, vu les dangers trop grands auxquels il était exposé.

Chronique neuchâteloise

* *Jour férié.* — Aucune sanction légale n'ayant été donnée au jour férié du 1^{er} août, il en résulte que les actes publics qui pourraient être accomplis ce jour-là seront parfaitement valables.

La décision du Conseil d'Etat doit être interprétée en ce sens que les citoyens et les administrations publiques sont invités à suspendre tout travail ce jour-là.

* *Un coup de foudre.* — Jeudi 16 juillet, un fort orage a éclaté pendant une bonne partie de la matinée sur la vallée du Locle et s'est terminé à 11 heures 15 minutes par un coup de foudre d'une violence inouïe. La foudre a parcouru le village du Locle sous la forme d'une grosse boule de feu, elle a frappé un peuplier sur les Reuges qui du reste a été peu endommagé, puis elle a suivi les fils conducteurs des horloges électriques et toutes celles situées sur la ligne atteinte sont détraquées et

mon père de me garder. Faustin insista. D'après lui, je lui sauverais en mer l'ennui des longues soirées en lui faisant de la musique et un peu de lecture.

C'est à l'île de la Réunion que nous apprîmes la déclaration de guerre de 1870. Je rends à Faustin cette justice qu'il oublia ses transactions commerciales pour se souvenir que la France pouvait avoir besoin de ses officiers démissionnaires. Nous laissâmes Jean Guenech et notre brick à vapeur à Saint-Denis, et nous revînmes par le paquebot français qui repartait le lendemain. Je passai chez mon père tout le temps de la guerre, et ce fut à travers les angoisses patriotiques dont tous les cœurs étaient oppressés que je goûtai et lui donnai pour la dernière fois les douceurs de notre ancienne intimité. Pendant ce temps, Faustin faisait son devoir à l'armée du Nord.

Quand il revint dans l'été de 1871, mon père fut si fier de son genre, le trouva tellement mûri de langage et d'idées, qu'il prit une sorte de retraite en donnant à Faustin la signature sociale de sa maison de commerce.

C'était l'engager à s'établir à Nantes; mais Faustin voulait inaugurer ses droits en donnant une impulsion nouvelle à nos affaires, et il entreprit une tournée à toutes les échelles que nos navires visitaient.

Cette fois encore je l'accompagnai, et pourtant il ne le souhaitait plus; mais je voyais mon père alarmé des projets que son associé lui développait, je savais que, loin de modérer cette fougue, Jean Guenech la servirait, et, pour la première fois, je pris à cœur mon devoir de femme. Encore s'agissait-il moins pour moi de sauvegarder notre fortune que d'épargner à mon père le chagrin de voir crouler l'édifice de toute sa vie.

Je ne sus pas me maintenir à la hauteur de cette tâche, et il me serait trop pénible de vous raconter après quelle série de déceptions je retombai plus affaiblie que jamais dans mon inertie habituelle.

Un petit fait vous fera comprendre ce que fut ce voyage de quinze mois. Il y a quelque temps, j'ai conduit au Louvre ma filleule Yvonne, dont je tâche de faire l'éducation en causant avec elle pendant nos journées de travail, et j'ai été prise de défaillances dans la petite salle où sont réunies les marines des Vernet.

Ces eaux houleuses ou calmes, ces navires au

arrêtées à 11 h. 15; plusieurs installées chez des particuliers, aux Reuges, au Crêt-Vaillant et à la Grande rue ont été jetées à terre et en partie mises en pièces.

Une maison des Reuges a été quelque peu endommagée et noircie. Au Crêt-Vaillant n° 116, une vitre a été fendue du haut en bas et une dame travaillant à une fenêtre de la même maison a éprouvé un choc si violent qu'elle a été renversée. En même temps une lueur rouge intense, qui a duré un moment, faisait croire à un incendie.

A la Fabrique de la Terrasse, l'horloge électrique est tombée sur une dame qui a éprouvé une émotion facile à comprendre. En même temps les fils, probablement rougis par le courant électrique, ont communiqué le feu à la boiserie et rempli le local d'une fumée intense, du reste bientôt dissipée.

En un mot, dans toute cette partie du village, la panique a été grande; heureusement les dégâts sont purement matériels et relativement de peu d'importance.

* *Chemin de fer du Jura-Neuchâtelois.* — Longueur exploitée: 40 kilomètres. — Mouvement et recettes pendant le mois de juin 1891:

48,700 voyageurs	Fr. 44,400»—
159 tonnes de bagages	» 2,500»—
350 têtes d'animaux	» 280»—
12,060 tonnes de marchandises	» 30,900»—
Total	Fr. 75,080»—
Recettes du mois correspondant de 1890	» 72,000»—
Différence en faveur de 1891	Fr. 3,080»—
Recettes à partir du 1 ^{er} j. 1891	Fr. 349,757»78
» » 1890	» 354,413»60
Différence en faveur de 1890	Fr. 4,655»82

Chronique locale

* *Cours de travaux manuels.* — Hier a eu lieu l'inauguration du 7^e cours fédéral des travaux manuels.

Pendant toute la journée, les trains ont amené les instituteurs venus de toutes les parties de la Suisse, de France, d'Allemagne et même d'Angleterre. Des cadets les attendaient à la gare, ainsi que des membres du comité, et les accompagnaient soit à leur domicile, soit au Sapin.

La cérémonie a eu lieu à 6 heures, au Cercle du Sapin; tous les participants au cours, y compris une institutrice anglaise, étaient présents. M. Ed. Clerc, président du Comité d'organisation, a ouvert la séance par quelques paroles de circonstance; M. John Clerc, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, a prononcé ensuite un très beau discours de bienvenue, au nom du canton; M. Léopold Maire, président du Conseil communal, lui a succédé pour souhaiter la bienvenue aux hôtes de la Chaux-de-Fonds.

Il y a eu le soir très jolie réunion familière embellie par l'orchestre *L'Espérance*, sous la direction de M. Mayr. Les instituteurs étaient les invités du Cercle qui les a rafraîchis généreusement; il y avait aussi de nombreux membres du Sapin avec leurs familles. On a entendu des discours en français, en allemand et en anglais, des chants en français et en allemand, des soli, des quatuors, enfin des chœurs patriotiques formidables.

La note aimable a duré toute la soirée et les instituteurs ont brillamment commencé leur séjour chez nous.

port ou en pleine mer, m'ont ramené la sensation du vertige dont j'ai été poursuivie pendant tout ce voyage.

Cet effet rétrospectif en dit assez pour que je n'aie pas besoin de m'appesantir sur des détails qui pourraient être entachés d'amertume ou d'aigreur.

Au retour, le brick fila sur Nantes, après nous avoir débarqués à Marseille, Faustin, Jean Guenech et moi. Je me trompais en espérant que cette voie de terre nous ramènerait plus vite auprès de mon père. Ce fut à Paris que nous allâmes. Nous n'y avions plus d'installation, notre maison avait été vendue aux Seycourts en 1868; nous descendîmes dans un hôtel, où Jean Guenech venait prendre M. de Canday chaque matin; ils parlaient d'un air affairé, et Faustin revenait tard dans la soirée: il était agité, sombre.

Plus d'une fois, je l'entendis se promener fort avant dans la nuit et ouvrir même la fenêtre de sa chambre, comme s'il étouffait. Exclue de ses confidences, je n'échangeais pas avec lui dix phrases par jour.

Un matin que Guenech n'était pas venu, je lui demandai la permission d'aller retrouver mon père. Il murmura entre ses dents: «Cela vaudrait mieux!» puis il fronça le sourcil et ajouta: «Attendez un peu, nous verrons!» et de la journée et du lendemain, il ne me quitta pas.

Il était à la fois inquiet et absorbé comme un homme qui attend. C'était, en effet, une dépêche qu'il attendait de Jean Guenech, envoyé par lui à Londres. Elle arriva le matin du troisième jour. Faustin la lut avec avidité, consulta sa montre et un indicateur des chemins de fer. Il prit sa valise, d'avance préparée, et me dit: «Je serai ici sous peu de jours.» Je voulus le questionner, je ne pus; il était là à quelques pas de moi, et par un singulier effet d'imagination, je le voyais loin, très loin; ses paroles m'arrivaient comme atténuées par une grande distance, lui même était ailleurs par la pensée.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 37

LE PROCÈS DE L'ABSENT PAR S. BLANDY

L'union où j'avais vu vivre mes parents était pour moi l'état normal, habituel du mariage; tenue loin de tout contact mondain, j'ignorais la rareté d'une telle harmonie, et j'étais plus crédule que toute autre jeune fille de vingt ans; mais si j'avais fait appel aux instructions de l'oncle Patrice, je ne me serais pas laissée envelopper dans les rets caressants dont on m'enlaçait; j'aurais réfléchi, j'aurais reconnu que cette fièvre qu'on me communiquait me trompait sur mes réelles impressions, j'aurais fini par découvrir qu'à travers toutes ces émotions je n'aimais pas Faustin.

Voici un aveu qui vous froissera peut-être, ma chère tante, et il me faut vous l'expliquer. Est-ce à aimer que de blâmer dans son for intérieur les moindres actions de son mari, d'être assez perspicace pour distinguer tous ses défauts? Est-ce à aimer que de ne pas chercher doucement à redresser ses visées puériles ou exagérées, que de subir passivement ses caprices de vanité, de dépenses, en se disant à part soi le mot amer que Molière a mis dans la bouche de son misérable Georges Dandin: «Tu l'as voulu, tu l'as voulu!»

Le devoir d'une femme n'est-il pas le dévouement actif de chaque jour, à ses risques et périls, dut-elle parfois déplaire à son mari? N'a-t-elle pas charge aussi de son âme, à lui, et, si elle la laisse

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

en proie à des influences malsaines, peut-elle tirer gloire de sa propre vertu par comparaison? Ah! l'amour doit rendre cette tâche possible, et je n'ai su, moi, que souffrir en silence, sans utilité pour Faustin.

«Je ne vous contera pas le cauchemar de ma vie à Paris, pendant que mon million de dot fondait en deux ans. Promenée et prônée par Mme de Seycourt, je la vis se détacher peu à peu de moi à mesure qu'elle constatait combien peu j'étais enivrée de ce qu'elle appelait mes succès; je n'étais plus sa rose mystique, elle se plaignait à Faustin de ma hauteur de reine. Faustin mettait beaucoup de bonne grâce à me défendre: j'étais la meilleure femme du monde, je savais vivre et ne le gênais en rien.

Mon père venait me voir de temps en temps, et la simplicité de ses habitudes s'accommodait mal de notre luxe tapageur; mais il n'avait pas une idée nette des dépenses parisiennes, et eût-il su que nous courions à la ruine, qu'il n'aurait pas fait un reproche à Faustin. «Bah! me disait-il, je suis toujours là.»

Il nous reçut en effet à bras ouverts, lorsqu'en 1868 nous quittâmes Paris pour venir lui avouer d'assez fortes sommes. «Il s'agit maintenant de mettre à exécution votre programme d'autrefois,» lui dit mon père pour toute réprimande. C'est votre oisiveté qui vous a nuï. Puisque les gentils hommes ne dérogent pas à gagner leur vie, vous allez devenir mon second.»

Vous savez sans doute, ma chère tante, avec quelle facilité Faustin improvise des changements à vue et de quelle ardeur il suit une idée jusqu'à ce qu'une nouvelle s'empare de lui et relègue la résolution précédente au rang des radotages. Pendant six mois il s'initia aux affaires, et sa facilité d'assimilation surprit mon père. Jean Guenech, notre employé principal, devint enthousiaste de M. de Canday, parce que celui-ci donnait son assentiment aux spéculations hardies que cet homme, de plus d'imagination que de sens, voyait sans cesse modifiées par l'expérience de mon père. Leurs conversations remuaient des monts d'or; ils parlaient chaque soir pour l'Eldorado, et Faustin se persuadait que le bonheur n'est pas de dépenser des fortunes, mais qu'il consiste à courir les mers pour en gagner.

Il sollicita donc la charge d'un voyage d'essai où il voulait m'emmener avec lui, malgré le désir de

Ce matin, à 8 heures, M. Rudin a procédé à l'appel; il a donné toutes les directions concernant les cours et les différents ateliers sont à l'heure qu'il est en pleine activité.

Le 7^e cours, le plus nombreux jusqu'à présent, aura un succès au moins égal aux précédents.

*
**

Nous apprenons que les différents cercles de notre localité ont offert à MM. les participants au cours, pendant toute sa durée, l'entrée de leurs locaux, et que outre ceux dont nous avons parlé, divers projets de soirées familiales se préparent à leur intention.

Pour commencer, le Cercle Montagnard, dans les locaux duquel l'Odéon donne un concert demain mardi soir, vient d'inviter MM. les instituteurs, maîtres et organisateurs du cours à y assister.

Nous mentionnerons avec plaisir toutes les réunions et soirées qui leur seront offertes au fur et à mesure qu'elles nous seront communiquées.

* Grève des ouvriers serruriers. — Le syndicat des ouvriers serruriers de notre ville nous adresse les lignes suivantes:

Devant le refus obstiné des patrons serruriers de faire droit aux demandes du syndicat des ouvriers serruriers ceux-ci se sont vus dans l'obligation de cesser tout travail. Depuis ce matin tous les ouvriers sont en grève.

Pourtant nous étions bien modestes dans nos revendications; la journée de travail de 10 heures, 40 cent. à l'heure et une majoration du 20 % pour le travail de nuit, ceci nous a été refusé.

Nous adressons un pressant appel à tous les hommes de bonne volonté pour nous aider dans ces moments pénibles, c'est une belle occasion pour chacun de prouver que la solidarité ouvrière existe plus que jamais dans notre grande localité, et c'est par elle seule que nous triompherons.

Notre caissier M. Jacob Siegrist recevra avec reconnaissance tout ce que les amis des bonnes causes voudront bien lui remettre pour nous.

* Régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds. — Le bulletin du trafic et des recettes d'exploitation du P.-S.-C. pendant le mois de juin 1891 accuse les chiffres que voici:

5333 voyageurs	fr. 3569»58
7 tonnes de bagages	» 67»80
8 têtes d'animaux	» 10»75
109 tonnes de marchandises	» 644»15
Total	fr. 4292»27

Différence en faveur du mois correspondant de l'année dernière: fr. 1357»47.

* Acrobatie vertigineuse. — Les exercices de voltige au trapèze dont nous avons parlé ont eu lieu samedi et hier conformément au programme. Le ballon portant le trapèze s'est élevé rapidement dans les airs, tandis que M. Strohschneider y travaillait comme s'il eût été au cirque.

Evidemment, ce qu'il fait là est très fort et ce spectacle est émouvant. Et c'est pourquoi nous en revenons à notre dire: l'autorité devrait contraindre le téméraire gymnaste à entourer ses exercices de précautions, en suspendant un filet au-dessous de son trapèze. On ne doit pas permettre à qui que ce soit de jouer ainsi sa vie pour le simple amusement du public.

* Tombola de la fête champêtre. — Les porteurs de billets de la Tombola organisée hier à la fête champêtre de Bel-Air qui n'ont pas encore retiré leurs lots sont prévenus que des listes de tirage sont déposées au Cercle Montagnard, au Café du Casino et à celui des Alpes, et que les lots restants se trouvent au domicile de M. Maillard, président de l'Orphéon, rue du Puits n° 3.

Variétés

Machine et Ouvrier

Une très curieuse expérience vient d'être faite dans une imprimerie de Paris.

Les typographes se sont mesurés, l'un usant de la machine à composer la plus perfectionnée, l'autre de la polytypie, le troisième de la casse simple. Les résultats obtenus ont été tout à l'avantage du typographe travaillant à la casse simple.

Les essais ont donné les chiffres suivants: Premier essai (durée une heure). — Machine à composer, 69 lignes non justifiées; polytypie, 71 lignes justifiées; casse simple, 77 lignes justifiées.

Deuxième essai (durée une heure). — Machine à composer, 72 lignes non justifiées; polytypie, 89 lignes justifiées; casse simple, 84 lignes justifiées.

La machine à composer n'a pas pris part au troisième essai, étant reconnue absolument inférieure à la polytypie et à la casse simple. Cependant, l'inventeur affirmait que la machine produirait quatre fois plus de lignes que l'ouvrier travaillant à la casse simple.

Troisième essai (durée trois heures). — Polytypie, 243 lignes justifiées; casse simple, 250 lignes justifiées; ce qui fait une moyenne de 83 lignes à l'heure, ou à raison de 39 let-

tres à la ligne, 9750 lettres levées en trois heures!

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 6 au 12 juillet 1891.

Recensement de la population en janvier 1891, 26,349 habitants.

Naissances

Henri, fils illégitime, Français.
Hofer Henriette-Esther, fille de Jean-Adolphe et de Lina-Marie née Courvoisier, Soleuroise.

Maurer Jeanne-Alexia, fille de Charles-Henri et de Laurence née Jeanmaire-dit-Cartier, Bernoise.

Schweitzer Dominique-Béatrice, fille de Emile et de Catherine-Berthe née Blocher, Alsacienne.

Moser Paul-Henri, fils de Jacob et de Maria née Schmalz, Soleurois.

Graff Mathilde-Ida, fille de Frédéric et de Anna née Kohler, Bernoise.

Elise, fille illégitime, Autrichienne.
Paul-Auguste, fils illégitime, Neuchâtelois.

Benguerel-dit-Perroud Berthe-Jeanne, fille de Ami et de Sophie née Moser, Neuchâteloise.

Augsburger Léopold-Albert, fils de Placide-Léopold et de Adèle née Hari, Bernois.

Huguenin Aline, fille de Jules-Fritz et de Dina née Wuilleumier, Neuchâteloise.

Robert-Nicoud Laure-Elvina, fille de Louis-Julien et de Elise-Bertha née Huguenin-Dumittan, Neuchâtelois.

Krebs Georges-Emile, fils de Alfred et de Anna-Eugénie née Huelin, Bernois.

Bannwarth Juliette-Emma, fille de Frédéric-Léon et de Elise-Louise née Hari, Bernoise.

Stettler Charles-Gottfried, fils de Gottfried et de Elise née Stauffer, Bernois.

Barben Clara-Marie, fille de Jacob et de Maria née Stauffer, Bernoise.

Walther Marie-Bertha, fille de Friedrich et de Rosina née Ryter, Bernoise.

Promesses de mariage

Rolli Joseph, graveur, Lucernois, et Bonnet Anna-Maria-Georgia, sans profession, Française.

Zesiger Emile, horloger, et Rothacher Rosina, horlogère, tous deux Bernois.

Liechti Ernst-Friedrich, boucher, Bernois, et Schmidiger Maria-Anna, sans profession, Lucernoise.

Droz Arnold, professeur, Neuchâtelois, à Porrentruy, et Farny Lina-Emma, sans profession, Neuchâteloise et Bernoise.

Mariages civils

Didisheim Hippolyte, négociant, citoyen des Etats-Unis d'Amérique, et Ditisheim Marie-Martha, sans profession, Neuchâteloise.

Pfister Fritz-Albert, doreur, Wurtembergeois, et Bohn Maria-Victoria, doreuse, Badoise.

Bérard Victor-Pierre, tenancier de brasserie, et Tristrant Clémence-Marie, sommelière, tous deux Français, domiciliés à St-Imier.

Juillierat Joseph-Emile, repasseur et remonteur, et Clémence Louise-Elise, horlogère, tous deux Bernois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)
18566 Jolidon Séraphine, fille de Jean-Baptiste-Maximilien et de Marie-Anna Lurdez, Bernoise, née le 7 juillet 1833.

18567 Reinbold Henri-Albert, fils de Fritz-Albert et de Bertha née Schenk, Neuchâteloise, née le 24 avril 1887.

18568 Urfer Paul-César, fils de Jean-Frédéric et de Julie-Augustine Ducommun-dit-Tinnon, Bernois, né le 20 janvier 1837.

18569 Wenger Nikolaus, époux de Julie Iltize, Bernois, né le 5 mars 1826.

18570 Tripet Adalbert, fils de Frédéric-Louis et de Euphrasie née Vuille, Neuchâtelois, né le 16 avril 1838.

18571 Schwarzel Jean-Simon, fils de Gottlieb et de Juliette-Emma née Bron, Neuchâtelois, né le 21 mars 1891.

18572 Enfant masculin mort-né à Louis-Vital Thiébaud, Neuchâtelois.

18573 Thiébaud née Jaquet Cécile-Elisa, épouse de Louis-Vital, Neuchâteloise, née le 21 février 1849.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 17 juillet. — (Dépêche particulière.) Les élections communales de la ville de Berne qui ont eu lieu hier ont donné d'heureux résultats.

La question de l'alignement du quartier de la Muesmatt, a été acceptée par 1948 voix contre 284.

La prise d'actions de la directe Berne-Neuchâtel, pour une somme de 200,000 fr. a été acceptée par 1867 voix contre 284 et les crédits supplémentaires ont été accordés par 1810 voix contre 307.

M. Trachsel a été nommé grand conseiller de ville par 1471 voix.

Son concurrent M. le Dr Wassilief, candidat des ouvriers, a obtenu 631 voix.

— On raconte que dans le fourgon postal incendié se trouvait un envoi de billets de banque pour une valeur de 100,000 francs et déclarée pour 5,000 francs seulement.

Cet envoi provenant de la Schweiz Kreditanstalt à Zurich était destinée à la banque cantonale neuchâteloise.

Sofia, 19 juillet. — On colporte ici le texte d'un discours que M. Stamboulof a prononcé à Tirnova devant une délégation d'officiers, et dans lequel il aurait dit que, si l'indépendance de la Bulgarie n'était pas proclamée cette année, il se retirerait de la vie politique dût le pouvoir tomber entre les mains de l'opposition.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

Genève, 20 juillet, 11 3/4 heures. — Aujourd'hui encore, le temps reste superbe. On ne parle en ville que des magnifiques exercices d'ensemble exécutés hier sur l'emplacement de fête par 3,800 gymnastes, et dont l'effet a été grandiose.

On parle ce matin d'une quarantaine d'accidents survenus aux concours, mais dont aucun n'est grave, — et d'une dizaine de petits vols.

Genève, 20 juillet, 3 1/4 heures. — Au banquet de midi, M. Richard, conseiller d'Etat de Genève, a porté le toast à la Patrie, puis M. Kuntzen a remis au Comité une superbe cruche à bière au nom des gymnastes bavarois. De nombreux et intéressants discours ont encore été prononcés.

En ce moment, une foule de 50,000 personnes envahit la plaine de Plainpalais pour assister aux fameux exercices d'ensemble qui se répètent ce soir.

Genève, 20 juillet, 5 1/4 heures. — L'Abeille a exécuté à la perfection ses exercices préliminaires, et très bien ceux au cheval. La joie est grande dans la section.

Paris, 20 juillet. — On considère comme terminée la grève des employés de chemins de fer.

Rome, 20 juillet. — M. di Rudini a réuni hier soir une commission chargée de préavisser sur les bases du nouveau traité de commerce avec la Suisse.

Vienne, 20 juillet. — Le bruit court ce matin que la reine Nathalie serait atteinte de folie.

Choses et autres

Un homme de précaution:

— Belle-maman, si cela ne vous fait rien, nous remettrons à jeudi notre mariage, que nous avions primitivement fixé à mercredi.

— Pourquoi cela?
— Parce que j'ai calculé que nos noces d'argent tomberaient un vendredi-saint, et que c'est un mauvais jour pour une fête.

Bizarrie de la langue.

Pour avoir de l'argent devant soi, il faut le mettre de côté.

Entendu dans une gare de chemin de fer. L'inspecteur général s'adresse au chef du matériel:

— Avez-vous des voitures qui aient besoin de réparations?

— Oui, j'ai là plusieurs wagons qui sont presque hors de service.

— Très bien. Ne vous en servez, à l'avenir, que pour les trains de plaisir.

Notes d'album:

Les individus toujours occupés de leur santé sont comme les avares qui amassent des trésors sans jamais en jouir.

Ceux qui lisent savent quelque chose, ceux qui regardent savent beaucoup.

On a beaucoup médité de l'eau qui dort: le lac doit être préféré au torrent.

Il n'y a de comparable aux premières joies du cœur que les premiers plaisirs de l'esprit.

Chez le commissaire de police:

Un monsieur réclame un peu vivement un parapluie qu'il a perdu.

— Taisez-vous, d'abord, lui crie le commissaire, vous êtes trop insolent pour pouvoir être un honnête homme.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Les réclamations que nous recevons pour l'expédition de l'Impartial par les bureaux de poste nous prouvent que plusieurs bureaux négligent de faire ces expéditions selon leurs instructions officielles.

Les bureaux de poste DOIVENT faire la distribution totale aux abonnés de leur ressort; si par erreur de distribution il leur manquait un numéro, ils DOIVENT le faire remplacer sans attendre la réclamation de l'abonné non servi; si, enfin, par négligence ils attendaient cette

réclamation, c'est toujours à eux de faire les démarches et non pas aux abonnés, qui doivent être servis régulièrement à domicile.

Nous serons heureux d'ailleurs d'être informés de toute infraction à ces règles, afin que nous puissions transmettre ces cas à la Direction supérieure.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS

actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS:

Liste dressée Lundi 20 juillet, à 5 h. soir

Schönenberger, Vienne. — Hausmann, Vienne. — Benrubi, Salonique. — Mendelsohn, Londres. — Sewob, Amérique. — Schuchmann, Moscou.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES, le 21 Juillet 1891.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance		Trois mois	
		demande	offre	demande	offre
France	3	100.16 1/4	100.25	100.25	—
Belgique	2-3/4	100.00	100.00	100.00	—
Allemagne	4	124.27 1/2	124.40	124.40	—
Hollande	3-3/4	209.40	209.40	209.40	—
Vienne	6	214.75	214.75	214.75	—
Italie	6	59.80	59.80	59.80	—
Londres	2 1/2	25.37	25.38	25.38	—
Londres	chèques	25.29	25.29	25.29	—
Russie	6	2.65	—	—	—
BBque Français	pr 100	100.15	—	—	—
BBanque Allemande	pr 100	124.25	—	—	—
10 Mark or.	pr 100	34.84	—	—	—
B-Banque Anglais	pr 100	25.25	—	—	—
Autrichiens	pr 100	214.50	—	—	—
Roubles	pr 100	2.65	—	—	—
Dollars et coup.	pr 100	5.10	—	—	—
Napoléons	p. 20 fr.	100.20	—	—	—

Escompte pour le pays 3 1/4 % à 4 1/4 %.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes.

Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.

Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris.

Ce qui fait le succès

toujours croissant du **Cognac ferrugineux de W. BECH, pharmacien**, et le motif pour lequel tous ceux qui l'ont utilisé le préfèrent aux autres produits de ce genre, c'est sa préparation soignée, à l'aide de matières de qualité supérieure et qui en fait le plus efficace et le meilleur des fortifiants et reconstituants en général pour toutes les personnes faibles, anémiques, convalescentes, etc.
Fr. 2»50 le demi-litre, 5 fr. le litre. 4586-13*
En vente à la Pharmacie W. BECH, Place Neuve, La Chaux-de-Fonds, et dans toutes les pharmacies.

LES Soirées Littéraires

PUBLICATION HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Seize Pages grand format

ŒUVRES des MEILLEURS ECRIVAINS - GRAVURES ARTISTIQUES

Primes Nombreuses et Gratuites

COMPENSANT LARGEMENT LE PRIX DE L'ABONNEMENT (Douzième année)

Parmi les journaux illustrés s'adressant à la famille, il est rare d'en trouver justifiant aussi complètement leur titre et sachant plaire autant à l'esprit du lecteur.

Les soins apportés à la rédaction, où figurent les noms les plus aimés du public, et aux illustrations, confiées à des artistes de talent, ont assuré depuis longtemps un légitime succès à cette publication qui ne ressemble à aucune autre et sait charmer, par une littérature variée, tous les goûts et tous les âges.

ABONNEMENTS D'UN AN DU 1^{er} DE CHAQUE MOIS

France: 7 fr. Union Postale: 8 fr. 50. Autres Pays: 10 fr.

SIX numéros d'essai, franco: UN FRANC.

Adresser chèques, timbres, papier-monnaie ou mandat-postal au DIRECTEUR, 5, Cité Bergère, PARIS

PARIS, 11, Rue de Cluny, 11, PARIS

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY

Spécialité de Carmin et d'Encres de Couleurs

POUR ARCHITECTES



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ^{elle} de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER

ADOPTÉE PAR TOUTES LES GRANDES ADMINISTRATIONS

Se trouve en vente à la PAPERIE A. COURVOISIER, 1, rue du Marché 1.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

Dépôt de Manufactures suisses et étrangères

MAGASINS DE L'ANCRE

A. Kocher

19, rue Léopold Robert

CHAUX-DE-FONDS

rue Léopold Robert 19.

A. Kocher

Nos rayons des Nouveautés de la Saison

CONFECTIONS POUR DAMES & VÊTEMENTS POUR MESSIEURS

SONT AU GRAND COMPLET

Avis de la Préfecture de la Chaux-de-Fonds

Perception de l'Impôt direct pour 1891.

Le Préfet du district de la Chaux-de-Fonds, agissant en exécution de la Loi sur l'Impôt direct du 18 octobre 1878, modifiée par le décret du Grand Conseil du 10 Avril 1879, informe les contribuables de ce district que la perception de l'impôt pour l'exercice courant, aura lieu comme suit :

I. Pour la Sagne.

A l'Hôtel-de-Ville de la Sagne, le **mardi 28 Juillet courant**, de 8 1/2 du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

II. Pour les Eplatures et les Planchettes.

Au Bureau de la Préfecture, le **mercredi 29 et le jeudi 30 juillet courant**, de 8 h. du matin à midi, et de 2 à 5 h. du soir.

III. Pour la CHAUX-DE-FONDS.

Au Bureau de la Préfecture, du **lundi 3 au mardi 11 Août prochain**, le dimanche excepté, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Les contribuables qui voudront acquitter leur impôt avant les dates indiquées ci-dessus, peuvent le faire dès maintenant au Bureau de la Préfecture.

Il sera procédé contre les retardataires conformément aux articles 30 et 31 de la Loi précitée, dont la teneur suit :

Art. 30. — Trente jours après celui fixé pour la perception, les retardataires seront invités par une lettre du Préfet à venir s'acquitter et rendus attentifs à la surtaxe établie par l'article 31.

Art. 31. — A défaut de paiement dans la quinzaine qui suivra cette invitation, il sera ajouté à l'impôt une surtaxe de cinq pour cent sans minimum ni maximum. De plus, à la réquisition du Préfet, il sera immédiatement procédé contre les retardataires, conformément à la Loi sur la poursuite pour dettes.

Le mandat d'impôt, sur lequel le chiffre de la surtaxe aura été porté tiendra lieu de titre exécutoire.

Les personnes soumises à l'impôt en vertu de la Loi qui n'auraient pas reçu de mandat, sont tenues d'en donner avis à la Préfecture qui y pourvoira.

Elles seront, en tout temps, recherchables pour la totalité des impôts qu'elles devraient et qu'elles n'auraient pas acquittés. (Art. 27, alinéas 3 et 4 de la Loi.)

En attendant que le Conseil d'Etat ait statué sur les recours et réclamations prévus aux articles 26 et 32, les contribuables en réclamation sont tenus d'acquitter leur impôt à la Préfecture dans les délais fixés pour la perception.

S'il est fait droit à leur recours, la différence entre la taxe de la Commission et le chiffre fixé en dernier ressort par le Conseil d'Etat, leur sera restituée par les soins de la Direction des Finances (Art. 23 de la Loi).

La Chaux-de-Fonds, le 10 juillet 1891.

7635-3

Le préfet, N. Droz-Matile.

COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS AUX INDUSTRIELS

Le Conseil Communal, chargé de dresser la liste des établissements du ressort communal qui tombent sous l'application de la Loi fédérale sur le travail dans les fabriques, porte à la connaissance du public les dispositions de l'arrêté fédéral du 3 Juin 1891.

Art. 1. — Sont considérées comme fabriques, dans le sens de l'art. 1, de la Loi fédérale du 23 Mars 1877 et placées sous le régime de la même loi, sous la réserve qu'elles correspondent aux conditions générales mentionnées à l'article précité :

a) Les exploitations qui travaillent avec plus de 5 ouvriers et emploient des moteurs mécaniques, ou occupent des personnes âgées de moins de 12 ans, ou présentent des dangers particuliers pour la santé et la vie des ouvriers.

b) Les exploitations occupant plus de 10 ouvriers et ne présentant aucune des conditions mentionnées à la lettre a.

c) Les exploitations occupant moins de 6 ouvriers et présentant des dangers exceptionnels pour la santé et la vie des ouvriers, ou celles occupant moins de 11 ouvriers et présentant le type évident des fabriques.

Art. 2. — L'arrêté du Conseil Fédéral du 25 Juin 1878 est rapporté en tant qu'il concerne des ateliers de l'industrie horlogère.

En conséquence de l'arrêté ci-dessus, tous les fabricants et chefs d'ateliers horlogers et mécaniciens, tous les entrepreneurs et maîtres d'état, qui sont visés par les dispositions de l'article 1 précité sont invités à se présenter au Bureau Communal, salle n° 12, avant le 25 courant, ou à faire parvenir dans le même délai, par écrit, à l'adresse du Bureau Communal tous les renseignements qui peuvent servir à les classer dans l'une ou l'autre des rubriques A, B ou C. Les personnes qui se trouvent dans les conditions requises pour faire une déclaration et qui ne rempliront pas cette formalité resteront seules responsables vis-à-vis de l'autorité fédérale et de leur personnel des conséquences de leur négligence.

Cet avis s'adresse à tous ceux qui dirigent l'une ou l'autre des exploitations désignées ci-dessus dans notre Circonscription Communale, alors même qu'ils seraient déjà inscrits ailleurs.

La Chaux-de-Fonds, le 16 Juillet 1891.

7773-2

Au nom du Conseil communal :

Le Secrétaire,

Le Président.

FRITZ ROBERT-DUCOMMUN.

LÉOPOLD MAIRE.

Café-Restaurant

On demande à louer de suite ou plus tard, à la Chaux-de-Fonds, un Café-Restaurant, bien achalandé. — Adresser les offres, sous chiffres J. G. 7694, Poste restante, à St-Imier. 7694

Maisons à vendre

La Société immobilière offre à vendre de gré à gré les maisons qu'elle possède à la Chaux-de-Fonds, rue du Progrès, boulevard de la Fontaine et rue du Doubs. S'adresser, pour renseignements, à M. Girard-Perregaux, président de la Société, rue du Parc 8, et pour visiter les immeubles à l'Etude Georges Leuba chargée de la gérance. 1990-5

La Chaux-de-Fonds, le 26 janvier 1891.

Conseil d'administration.

Avis. Posage d'anneaux à vis intérieures depuis 8 lignes. — S'adresser rue de la Demoiselle 13, au 1er étage. 7671

VIN BLANC VAUDOIS

garanti naturel, par pipe, à 55 francs, l'hectolitre.

Vin rouge de Bourgogne

la pièce, 125 fr.
la demi-pièce, 65 fr.
le tout franco à domicile.

7631

R. GIRAUD, marchand de vins,

rue de la Paix 51,
— CHAUX-DE-FONDS —

A VENDRE

un pupitre, un régulateur de comptoir, une banque, un fauteuil, une balance Grabhorn, une presse à copier, un établi avec tiroir, une cage à perroquet, plus 500 cartons d'établissement. — S'adresser, sous initiales N. S. 140, au bureau de l'IMPARTIAL. 7754-2

Vente d'un domaine aux Grandes-Crosettes

(TERRITOIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS)

Ensuite d'un jugement rendu le 12 Mai 1891 par le Tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds, il sera procédé par le ministère de la Justice de paix de la Chaux-de-Fonds, siégeant à l'Hôtel de-Ville de ce lieu, le **mercredi 29 Juillet 1891, à 2 heures après midi**, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble exproprié à la succession bénéficiaire de HÉRONIMUS UNSER, en son vivant restaurateur et tailleur, aux Grandes-Crosettes, immeuble se composant de deux maisons portant les numéros 2 A et 15 A du quartier des Grandes-Crosettes et de terrains en nature de prés, jardins et pâturage boisé, le tout désigné comme suit au cadastre du territoire de la Chaux-de-Fonds.

Article 68. Aux Grandes-Crosettes bâtiment et pâturage de 51,352 mètres carrés. Limites : nord, 351 ; est, 348 et 347 ; sud, chemin des Grandes-Crosettes ; ouest, 1357, 123 et 851.

SUBDIVISIONS :

Plan folio 253, n° 1. Aux Grandes-Crosettes, pâturage boisé de 51,330 m².
" n° 2. " logements de 22 m².

Article 69. Aux Grandes-Crosettes, bâtiment, jardin et pré de 68,621 mètres carrés. Limites : nord, 1358, 1590 et 137 ; est, 1326 et 1328 ; sud, 1330 ; ouest, 1099 et 1358

SUBDIVISIONS :

Plan folio, 258, n. 11, Aux Grandes-Crosettes, pré de 68,120 m².
" n° 12. " logement, grange, écurie, 283 m².
" n° 13. " jardin de 218 m².

La mise à prix de ce domaine sera fixée à l'audience à la moitié de sa valeur. Les conditions de vente seront lues avant les enchères. 7635 2

La Chaux-de-Fonds, le 15 juillet 1891.

Le greffier de paix, E.-A. BOLLE, notaire.

FUMEURS

N'employez pour vos cigarettes que le PAPIER

Riz des Indes

reconnu supérieur à tous les produits analogues.

10 c. le cahier de 150 feuilles.

VENTE EN GROS

Papeterie A. COURVOISIER

place du Marché

7433-151 la Chaux-de-Fonds

Attention!

Avantageux pour agriculteurs et voltigeurs! 7717-1

A remettre ou à louer six voitures platesformes entièrement neuves, deux voitures à brancards, une voiture à brancards à deux chevaux, deux traîneaux de travail, deux traîneaux de luxe. Conditions de paiement avantageuses. — S'adresser rue Léopold Robert 37, au 2^{me} étage.

1^{er} Août

Feux de Bengale

de toutes couleurs.

Pétards, Grenouilles, Soleils simples en diverses couleurs, Fusées volantes couleurs, Mouches d'Espagne, Artichauts, Lardons, Serpenteaux, etc., etc.

PRIX MODIQUES

Papeterie A. Courvoisier

1, rue du Marché 1.

Rue du Collège 8

(entrée du Magasin rue du Sentier).

Un beau choix de Vannerie et boiserie à des prix avantageux. Les jours du marché, débarras sur la place Neuve, en face de la Brasserie du Lion. Paniers et Corbeilles en tous genres. Seilles, grands Tabourets carrés, Tabourets ronds pour horlogers, etc., etc.

A la même adresse, on se recommande instamment pour du travail de tourneur sur bois ou cannage de chaises en joncs. 7652

PAUL KETTERER, aveugle

E. HUMBERT - GÉRARD

absent jusqu'au 10 août. 7602-2

ASSOCIÉ-HORLOGER

Pour ouvrir un comptoir d'horlogerie en septembre prochain, un directeur demande un associé pouvant disposer d'un certain capital. La préférence sera accordée à un bon horloger.

Adresser les offres avec détails, par écrit, sous initiales S. 7825, au bureau de l'IMPARTIAL. 7825-6

Le docteur Amez-Droz

est absent

Jusqu'à nouvel avis. 7824 4

BUREAU F. RUEGGER

Gérances

Encaissements — Renseignements Successions — Procurations Conventions — Naturalisations Représentations — Vente de propriétés Traductions — Assurances

A LOUER

pour le 23 avril 1892 un beau logement de 4 chambres, au premier étage, vis-à-vis de la Poste. 7666 8

A LOUER

pour Saint-Martin 1891 un LOGEMENT de 3 chambres, situé vis-à-vis de la Fleur-de-Lis. Prix : 600 francs. 7667 8

ÉPICERIE

avec petit logement à remettre, situé au centre des affaires. 7587-4

PLUSIEURS MAISONS

à vendre, situées dans tous les quartiers du village. 7450-5

POUR DÉBALLAGE

à remettre pour quelques mois un MAGASIN situé à la rue Léopold Robert. 7131-2

A LA RUE NEUVE

deux beaux LOGEMENTS de 8 pièces à remettre pour Saint-Martin 1891 et Saint-Georges 1892. 7061-1

A REMETTRE

pour Saint-Martin 1891 un beau et grand logement dans une maison d'ordre, située près de la place du Marché. 6916

Rue Léopold Robert

N° 16

Pendant toute la saison,

pommes de terre nouvelles, grand choix de légumes frais, de belles cerises noires de Bâle, chez Mme Freitag, rue du Parc 67. 7475-2

Attention!

Pour cause de départ, à vendre très avantageusement : Un canapé velours vert, un coffre-fort, une commode, un petit buffet à servir, un grand buffet à 2 portes, trois tables, un bureau, une grande baïgnoire, un régulateur, table de nuit, tabourets, chaises. Lsm es à suspension, une poassette entièrement neuve, etc., etc. Conditions de paiement avantageuses. — S'adresser rue Léopold Robert 37, au 2^{me} étage. 7716

Pour insérer avec SUCCÈS

il est de toute importance de donner une bonne rédaction à ses annonces, de les faire composer d'une manière voyante et de choisir les journaux lus par les personnes que l'article peut le plus intéresser. Tous les renseignements ayant trait à la publicité peuvent être donnés par l'Agence

HAASENSTEIN & VOGLER

CHAUX-DE-FONDS, St-IMIER, etc.
(Maison existant depuis 39 ans).

Son entremise épargne quantité de peines, de frais et offre les plus grands avantages, sans parler du rabais qu'elle accorde sur les ordres d'une certaine importance.

Quiconque veut faire de la publicité a donc tout intérêt à s'adresser à cette maison. H-1451-J

La XXV^e édition du Grand Catalogue (1891) contenant tous les journaux du monde vient de paraître. A 3361-28

ECREVISSÉS vivantes

à 90 c. la douzaine,

AU MAGASIN

E. BOPP - TISSOT

Place Neuve 12. 7605

Pierre sortit, et le juge d'instruction dit à ses collègues :

— Le meurtrier s'est procuré une fausse clef. La cause se simplifie beaucoup à mes yeux. M. Monier arrivé à Paris depuis deux ans, n'y comptait pas d'ennemis. Sa générosité est connue. Le vol n'a point été le mobile du crime. Deux hommes sont entrés cette nuit dans l'hôtel, Amaury de la Haudrye qui venait y chercher des armes pour MM. de Mortagne et de Cernay, puis l'assassin. M. de la Haudrye est entré, comme d'habitude, par la porte cochère, les domestiques, le cocher l'attestent. Le meurtrier s'est servi d'une clef fabriquée à l'avance, il a pu gravir les escaliers sans faire de bruit, et son crime commis, il a regagné la rue voisine, déserte à cette heure. Après M. de la Haudrye, qui me semble hors de cause, un seul homme avait intérêt au trépas rapide de M. Monier : son secrétaire. Le parent de la victime l'accuse dans son cœur. Un fait grave permet de le suspecter. Veuillez conclure, messieurs.

— Eh bien ! dit le substitut, qu'une perquisition soit faite au domicile de M. Kerdren.

— Veuillez, monsieur le commissaire, reprit le juge d'instruction, vous rendre chez M. Kerdren, et chercher si vous ne trouvez rien de nature à fixer nos vagues soupçons.

Un moment après, M. Reynaud et Nazade se rendaient chez Urbain.

En apprenant qu'on venait, au nom de la loi, faire une perquisition chez son locataire, le concierge se répandit en phrases verbeuses, pour attester la régularité de la conduite du jeune homme, la douceur de son caractère, et sa générosité à reconnaître les services rendus.

Elle ouvrit, avec la seconde clef qu'elle possédait, l'appartement de M. Kerdren et, tout émue, resta debout au bas de l'escalier, se demandant ce qui pouvait bien motiver une chose aussi insolite qu'une descente de la police chez un homme du caractère d'Urbain Kerdren.

Tandis que la portière se lamentait, M. Reynaud, et l'agent fouillaient les deux petites pièces composant l'appartement du jeune homme. Elles étaient sommairement, pauvrement meublées. En quelques minutes on en faisait le tour. Grâce à une collection de clefs mignonnes, l'agent ouvrit les tiroirs du bureau. Il y trouva peu d'argent, un bouquet séché, un paquet de lettres jaunies, signées du père d'Urbain, un cahier relié à fermoir.

Tout était simple, honnête dans ces deux pièces. Un crucifix paraissait bénir la couche étroite ; des branches de houx égayaient les deux vases de la cheminée ; sur le bureau des notes d'histoire et de voyages se mêlaient dans un apparent désordre. Des livres s'empilaient sur des rayons. Point de sièges invitant à la molesse, rien qui pût trahir des habitudes de dépense ou d'incurie. C'était la chambre d'un penseur, d'un travailleur, d'un chrétien.

L'agent de police continuait à fureter avec la minutie d'un homme accoutumé à découvrir de grands effets dans de petites causes.

Tout-à-coup, en déplaçant un buste de terre cuite, il poussa une exclamation qui fit tourner la tête à Monsieur Reynaud.

— Eh bien ! demanda celui-ci, qu'avez-vous donc ?

— Voici ce que je viens de trouver, dit l'agent de police.

Et il montra à M. Reynaud, un morceau de cire portant l'empreinte d'une serrure.

— La cire est fraîche, fit-il observer, et il me semble que cette empreinte ressemble à la serrure de la porte du jardin.

Effectivement, dit le commissaire, songeur ; nous allons nous en assurer tout de suite. Avant de remonter dans le salon, où nous attendent M. Jomart et le substitut, nous comparerons cette empreinte avec la serrure du jardin.

Quand le commissaire et l'agent passèrent devant la concierge, celle-ci leur trouva des physionomies si graves qu'elle ne put s'empêcher de frissonner.

— A quelle heure M. Kerdren est-il rentré hier ? demanda M. Reynaud.

— Je l'ignore, mon commissaire, je l'ignore ; j'étais dans le fort de mon sommeil quand le timbre m'a réveillée, mais sûrement il était plus de minuit.

Le commissaire de police et l'agent firent un calcul mental identique. Il se trouvait plus d'une heure d'écart entre le moment où Kerdren avait quitté l'hôtel Monier et celui où il avait regagné son domicile.

Quelques minutes après, M. Reynaud, se trouvant près de la petite porte du jardin, constatait que l'empreinte trouvée chez Kerdren était bien celle de la serrure.

— C'est exact ! dit-il à l'agent, et cependant j'aurais répondu de l'honnêteté de ce jeune homme. Ma femme a raison, ajouta-t-il plus bas, je me fie à mes impressions, j'oublie souvent de compter avec les lâchetés et les appetits des hommes !

L'agent et le commissaire regagnèrent en silence l'hôtel Monier.

Le juge d'instruction et le substitut employaient le temps de leur absence à faire subir un second interrogatoire aux domestiques.

En quelques phrases concises et comme si ce qu'il avait à dire lui coûtait, M. Reynaud raconta la perquisition faite au domicile d'Urbain, la découverte du morceau de cire, et la constatation de l'exactitude de l'empreinte. Puis il posa sur la table le registre à fermoir dont il n'avait pas la clef, et dans lequel, le matin même, Urbain écrivait sous l'inspiration du bonheur.

Les yeux de M. Jomart lancèrent un éclair froid, il se tourna vers le substitut pour jouir de sa défaite ; puis, après avoir consulté ses collègues, il donna ordre de rappeler M. Kerdren.

Celui-ci, brusquement réveillé de la longue torpeur dans laquelle il était plongé, suivit le policier sans lui répondre par un mot, par un geste. Le malheur qui le frappait le laissait inerte. La mort de M. Monier pesait sur son cœur comme une séparation, sur son esprit comme une catastrophe. Sans comprendre ce qui le menaçait, il lui semblait que le trépas de son bienfaiteur prenait des proportions étranges, de même qu'en regardant une nuée, nous devinons qu'elle recèle la foudre. Il étouffait dans cette maison visitée par le crime. Il ne comprenait pas pourquoi on lui refusait l'entrée de la chambre du vieillard qui fut son maître et son ami. Il eût voulu se prosterner, prier, pleurer devant sa dépouille, puis s'enfuir bien loin. Il ressentait d'ailleurs, en présence des représentants de la loi, ce malaise dont les plus honnêtes gens ne peuvent pas toujours se défendre.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5.50; trois mois, fr. 3.

LES PARIAS DE PARIS

par **RAOUL DE NAVERY**

— Et ce crime, poursuivit le juge d'instruction, a été perpétré avec un sang-froid complet, abominable; rien n'a été dérangé dans l'appartement; il semble que le meurtrier ait eu la certitude qu'il avait bien le temps de commettre cet assassinat.

— M. Monier était si riche ! murmura Urbain.

— Le vol ne semble pas être le mobile du crime. Savez-vous qui pouvait haïr M. Monier ?

— Personne, répondit Urbain; l'habitude du commandement avait donné quelque chose d'impératif à sa parole, il parlait peu et brièvement; mais sa bonté était inépuisable. Chaque matin je décachetais des lettres dont la moitié renfermait des demandes de secours; aucune ne restait sans réponse.

— Ainsi, rien dans vos souvenirs ne peut nous venir en aide et nous éclairer ?

— Rien ! rien ! répéta le jeune homme, et cependant. Dieu sait que l'unique allègement possible à ma douleur, serait de répandre la lumière dans ces ténèbres. Lui assassiné ! Mais ses serviteurs le chérissaient. Il était généreux et bon pour tous. Aucun d'eux ne manque à l'appel, et vous affirmez, monsieur, que l'on n'a rien dérobé ?

— Comment avez-vous passé votre soirée, hier ?

— Comme d'habitude, avec M. Monier. Jean Marigné, chargé de l'illustration de *Java et ses Merveilles*, est venu vers neuf heures. Nous avons mis en ordre les dernières épreuves sur lesquelles M. Monier avait signé le bon à tirer. A onze heures, Marigné et moi nous avons quitté l'hôtel. Je n'y devais pas venir aujourd'hui. Il avait été arrêté que je garderais cette journée pour ranger mes papiers, et que demain je viendrais ici occuper l'appartement préparé pour moi au troisième étage.

L'agent de police qui s'était retiré ouvrit en ce moment la porte du salon, et dit à l'oreille quelques mots au substitut.

— Bien, répondit celui-ci à voix basse, dans dix minutes, introduisez-le.

— Monsieur, ajouta, en s'adressant à Kerdren, le magistrat qui venait de recevoir la communication de Na-

zade, veuillez vous tenir à notre disposition; pour le moment, nous n'avons rien de plus à vous demander.

Urbain se leva.

— M'est-il permis, demanda-t-il, de me rendre dans la chambre de M. Monier ?

— Pas encore, répondit le juge d'instruction, mais bientôt vous pourrez remplir ce pieux devoir.

Urbain salua et sortit. Il étouffait.

Sur le carré il trouva Pierre; le vieux serviteur avait les yeux rouges et gonflés.

Le jeune secrétaire alla vers lui.

— Ah ! dit-il, vous et moi nous l'aimions bien !

Quand l'agent de police entra dans le salon où les magistrats questionnaient Urbain Kerdren, il venait pour apprendre au substitut l'arrivée d'Amaury de la Haudraye.

Les renseignements que pouvait fournir le neveu de la victime étaient trop importants pour ne pas être recueillis avec empressement. Aussi l'ordre de l'introduire fut-il immédiatement donné.

Amaury entra rapidement, en homme qui se rend à une invitation pressante. Son visage avait la mate pâleur qui lui était habituelle. Un cercle de bistre entourait ses yeux. Son regard fixe interrogeait. Ses lèvres muettes paraissaient scellées. Il s'inclina devant les magistrats et il attendit.

— Monsieur de la Haudraye, lui dit le juge d'instruction, j'ai eu l'honneur de vous rencontrer dans le salon de M. Grandchamp, procureur de la République, et je voudrais, pour beaucoup, n'avoir pas la douloureuse obligation de vous apprendre quel malheur vous atteint. Avant que j'entre dans les détails douloureux dont aucun ne vous sera épargné, puisque tous peuvent concourir à l'œuvre de la justice, permettez-moi de vous dire que je prends une grande part au coup qui vous frappe...

— Monsieur, dit Amaury d'une voix, dont une certaine inquiétude réchauffait à peine la froideur, il faut que ce malheur soit bien grand, bien imprévu, bien effrayant même, pour que je trouve réunis ici trois hommes que j'ai, comme vous, rencontrés chez M. l'avocat général et qui représentent la justice. Je rentre après avoir passé pendant toute la nuit par une série d'émotions qui m'ont brisé et qui, je le crois, et je le crains, ne tarderont pas, monsieur le juge d'instruction, à m'amener devant vous. Est-ce déjà votre mandat que vous remplissez à mon égard ?

— Quel mandat ? demanda le juge d'instruction.

— Je préfère avouer ma faute tout de suite, dit Amaury.

— Votre faute ! dit le substitut, vous devriez dire...

— Mon crime... ajouta M. de la Haudraye; je ne dis-

cuterai point avec vous le terme dont je devrais me servir... Permettez-moi de me borner à raconter les faits.

Amaury commença :

— Hier au soir, mon oncle devant garder son secrétaire près de lui, je sortis pour dîner au cercle. J'eus sans doute une mauvaise inspiration, mais je suis fataliste. Il n'est rien arrivé que j'aie pu prévoir ou entraver. Après le dîner, et tandis que nous fumions des cigares, la conversation de M. de Mortagne et de M. Ludovic de Changy devint aigre-douce. Des sous-entendus ils en vinrent aux personnalités. De Changy leva son gant, Mortagne tint le soufflet pour reçu et une rencontre fut jugée inévitable. Comme ami de Louis de Mortagne, je fus chargé avec M. de Grandlieu de régler les conditions du combat. Mortagne voulait se battre à la première heure, avant que les causes de ce duel fussent connues, et que cette nouvelle eût fait le tour des salons de Paris. Mortagne sachant que je possédais de fort belles armes, me pria de les aller chercher. Je revins à l'hôtel entre onze heures et minuit ; je montai prendre des pistolets et des épées, puis je retournai, non plus au cercle, mais chez Mortagne après avoir prévenu le médecin de sa famille.

Mon ami écrivit des lettres, son testament, causa avec moi pendant une heure afin de me faire certaines recommandations, puis, à cinq heures, lui et moi, nous primes place dans ma voiture, et nous nous rendîmes chez celui qui devait être son second témoin.

A six heures, nous étions au bois de Boulogne, et vingt minutes plus tard, Mortagne tombait dangereusement blessé.

Je ne pouvais l'abandonner ; le médecin et moi nous ramenâmes Mortagne à son domicile. Sans être désespérée, sa situation est si grave, que je n'ai pu quitter mon ami avant le pansement. Un peu rassuré, je rentre à l'hôtel de mon oncle, où je vous trouve, monsieur, instruit déjà de ce duel, et prêt à recevoir ma déposition. Je vous l'ai faite en toute franchise. Il me reste seulement à vous donner l'adresse de M. de Mortagne : rue Saint Florentin 8. J'espère cependant que vous voudrez bien ne pas l'interroger aujourd'hui au sujet de sa querelle avec M. de Changy. Le médecin a commandé le plus grand repos, et toute émotion pourrait devenir funeste.

Le substitut et le juge d'instruction échangèrent un regard.

Amaury ne le saisit pas, plongé qu'il était dans une pensée assez sombre pour creuser une ride à son front.

— Ce que vous venez de nous révéler spontanément, monsieur, dit le juge d'instruction, sera l'objet d'une enquête. La loi punit le duel, car le duel est un meurtre ou une tentative de meurtre, et comme tel, il est passible de la justice ; mais ce n'est point à votre sujet que nous nous trouvons réunis dans cet hôtel. Plus tard vous serez entendu d'une façon plus complète au sujet de la rencontre de M. de Changy et de M. de Mortagne

— Mais, dit Amaury d'une voix qui, en dépit de son calme, s'altéra légèrement, si ce n'est pas pour m'interroger à propos du duel dont M. de Mortagne sera sans doute la victime, que pouvez-vous faire ici, monsieur, et qu'avez-vous à me demander ?

— Nous voulons savoir, monsieur de la Haudraye, s'il vous serait possible de nous éclairer sur le drame horrible qui s'est passé cette nuit dans cette maison. Votre oncle, M. Monier, a été frappé par une main cri-

minelle, frappé sans crainte, sans hésitation, d'un seul coup, par une main qui n'a pas tremblé.

Oh ! fit Amaury en cachant son front dans ses mains.

Il resta une minute comme écrasé sous le poids d'une horrible douleur, puis il articula faiblement :

— Mon oncle est mort !

— Le trépas a été instantané. Vous connaissiez sa vie, ses relations, pouvez-vous éclairer la justice et lui venir en aide.

M. de la Haudraye ne paraissait rien entendre, son regard était fixe, ses lèvres s'agitaient sans articuler aucun son, et une exclamation sourde jaillit sur ses lèvres.

— Le malheureux ! le malheureux !

— Oui, reprit le juge d'instruction, bien malheureux, car il n'a pu vous faire ses recommandations suprêmes, vous donner un dernier embrassement, et vous bénir d'avoir réjoui sa vieillesse.

Amaury se leva brusquement.

— Oh ! le misérable ! le misérable ! répéta-t-il. Mais vous l'avez dit, mon oncle sera vengé, et cette noire ingratitude trouvera son châtement !

— Certes ! dit le juge, croyez-le, c'est un devoir sacré pour nous de venger la société outragée, mais jamais, peut-être, criminel n'avait mérité davantage le châtement auquel il ne peut échapper. C'est à vous de nous aider, de nous guider dans notre tâche. Avez vous des indices ? Vous venez de prononcer les mots de misérable... d'ingratitude... Soupçonneriez-vous quelqu'un ?

Amaury ne sembla plus comprendre ce qui se passait, il avait laissé retomber son front dans ses mains, et les magistrats respectaient cette douleur légitime. Tout à coup M. de la Haudraye se leva, appuya sa main crispée sur la table, et demanda en regardant fixement le juge d'instruction :

— A quelle heure M. Kerdren a-t-il quitté l'hôtel ?

La question d'Amaury prenait une importance énorme si l'on tenait compte de l'accent avec lequel le jeune homme la formulait. Une haine puissante vibrait dans sa voix. Chaque syllabe tombait comme une menace. Dans cette phrase si simple se cachait un terrible soupçon.

Les trois magistrats regardèrent à la fois M. de la Haudraye.

La même pensée surgissait dans leur esprit.

Amaury venait de retomber dans son fauteuil, comme si l'énergie dont il avait fait brusquement preuve, cédait sous l'influence d'une grande douleur.

Le commissaire de police, qui ne cessait de l'observer répliqua :

— M. Urbain Kerdren a quitté l'hôtel vers onze heures il en est sorti en même temps que son ami Marigné.

Sans doute M. de la Haudraye attachait une importance très relative à ce que venait de lui répondre le commissaire, car il répéta d'une voix plus lente et plus menaçante :

— Le misérable ! le misérable !

Le juge d'instruction fixa ses yeux perçants sur Amaury de la Haudraye, qui tressaillit sous ce regard, puis brusquement et sans transition, ce magistrat lui demanda :

— Que pensez-vous de M. Urbain Kerdren ?

— Il est si intelligent, répondit Amaury, que la mort de mon oncle le fait riche d'un million.

— Monsieur, dit le substitut, vous pouvez vous retirer

nous aurons sans nul doute plus d'une question à vous adresser, mais nous respectons la terrible situation d'esprit dans laquelle ont dû vous mettre les émotions de la nuit et la nouvelle de cette matinée. Nous vous rappelons s'il y a lieu.

Amaury salua en chancelant et sortit.

A peine eut-il disparu, que le juge d'instruction s'écria :

— Eh bien ! messieurs, qu'en dites-vous ? Nous sommes sur la voie !

CHAPITRE X

La piste.

En entendant M. Jomart émettre brusquement cette idée, que la justice se trouvait sur la voie, en raison de l'exclamation poussée par Amaury : — « Le malheureux ! » — et cette phrase grosse de pensées accusatrices : — « Il hérite d'un million ! » — le substitut releva brusquement la tête, tandis que le commissaire de police, très perplexe, passait à plusieurs reprises la main sur son front.

M. Jomart était un homme froid, sceptique pour les choses de Dieu, criminaliste à l'égard des hommes. Les tendances de son caractère, les traditions de sa famille le poussèrent dans la magistrature ; son père mourut juge d'instruction à Lyon ; plus heureux, M. Jomart se vit appeler à Paris. Il possédait toutes les qualités exigées d'un homme chargé d'instruire des causes embrouillées, et d'arracher la vérité à des criminels endurcis. On en faisait grand cas au palais. Les prévenus le redoutaient, on savait son nom dans les pénitenciers, dans les prisons, dans les bagnes. Son regard perçait une âme à jour, et la façon imprévue dont il interrogeait un homme manquait rarement de le faire tomber dans le piège où il voulait l'attirer.

A force de voir des misérables, d'arracher les masques couvrant les visages, de démêler les fils d'intrigues embrouillées, M. Jomart en était venu à nier l'honnêteté absolue des hommes ; il soutenait que si l'on fouillait au fond de toutes les vies, on ne manquerait pas de trouver dans chacune un crime ou une faute ayant entraîné de graves conséquences.

M. Jomart avait un fils dont il comptait faire un magistrat formé à son école, et une fille plus jeune dont il surveillait l'éducation. Rien de plus désolant que le système adopté par ce chef de famille. Il s'attachait à enlever à ses enfants toutes les illusions, toutes les croyances, non pas au point de vue religieux, car il cachait son incrédulité comme une plaie secrète de l'âme ; mais en ce qui concerne le monde et la vie sociale. Il éteignait l'enthousiasme dans ces jeunes âmes en étalant devant ses enfants les monstruosité du crime, sans leur parler des sublinités de la vertu. Il décourageait leurs juvéniles espérances ; il cassait, avant qu'elles eussent complètement pris leur vol, les ailes sacrées qui nous soulèvent vers le ciel.

Une piété sincère avait défendu sa femme contre les ennuis de l'abandon, et les soupçons d'une jalousie née dans l'esprit de M. Jomart, bien moins de la conduite de sa compagne, dont les moindres actes étaient irréprochables, que de ces tendances à suspecter tout le monde.

Ses collègues du parquet l'estimaient sans éprouver pour lui une grande sympathie.

La sagacité de son esprit leur imposait ; et l'habitude de garder une prépondérance absolue dans les affaires qui lui étaient confiées, avait accoutumé M. Jomart à rencontrer peu d'opposition.

Aussi, se trouva-t-il très surpris du silence gardé par le substitut et par le commissaire de police. Il répéta donc d'une voix plus tranchante :

— Il me semble, messieurs, que nous sommes sur la voie.

— Vous croyez ? dit le substitut, en relevant le front.

— En dépit de son flegme habituel, M. de la Haudraye a trahi sa pensée secrète. Il soupçonne le secrétaire de son oncle.

— Oh ! monsieur ! s'écria le substitut, l'honnêteté respire sur le visage de ce jeune homme ; l'œil est brillant, la voix franche. Nous avons été témoins de sa douleur...

— On a toujours été honnête avant de devenir coquin, objecta M. Jomart.

— Non, reprit le substitut, il ne serait pas possible que M. Kerdren gardât cette tranquillité si cette nuit même il avait commis un meurtre. Je crains, monsieur le juge d'instruction, que votre zèle ne vous emporte aujourd'hui.

— Je cherche à qui le crime profite, répliqua M. Jomart.

— Amaury de la Haudraye hérite de son oncle.

— Quelle différence ! M. de la Haudraye vivait à l'hôtel Monier, et partageait pour ainsi dire les revenus de son oncle. Je n'affirme rien ; l'instruction commence, une piste nous est indiquée, nous devons ne pas la perdre de vue.

— Aussi, dit M. Reynaud, nous devons chercher tout de suite s'il n'existe point un moyen de pénétrer dans l'hôtel, sans éveiller le concierge et les domestiques. Il nous reste donc à visiter la cour et le jardin.

L'avis de M. Reynaud fut immédiatement mis à exécution.

Le jardin s'étendait jusqu'à la rue voisine ; quelques acacias, des corbeilles de fleurs, des buissons de plantes vertes l'entouraient. Au fond, une porte basse se trouvait à demi cachée sous les massifs.

Dès que les magistrats pénétrèrent dans le jardin, ils reconnurent qu'on y avait marché la nuit précédente ; sans être mouillé, le sable restait humide, et des empreintes s'y voyaient sans contours arrêtés, mais suffisantes pour attester le chemin suivi. Un dérangement violent produit dans les branches des arbustes, prouvait qu'on les avait écartées, même cassées pour arriver à la petite porte. La serrure rouillée, couverte de poussière, gardait les traces de plusieurs doigts. Il avait évidemment fallu un effort pour l'ouvrir.

Quand la porte du jardin démasqua le passage donnant sur la rue, M. Reynaud observa les pavés les plus près du mur, et constata qu'ils gardaient les vestiges du sable du jardin.

L'assassin avait traversé le parterre, puis la cour, gagné les appartements ; son crime accompli, il avait suivi le même chemin et refermé la porte derrière lui.

Les magistrats rentrèrent dans le salon, et Pierre fut appelé de nouveau.

Il affirma que l'entrée du jardin ne servait à personne et que le concierge qui gardait les clefs de la maison, n'avait jamais eu celle-là.

ALBUMS photographiques. de poésies. de dessin. Grand choix. PORTEMONNAIE PORTETEUILLES ÉCRITOIRES

Librairie A. Courvoisier, place du Marché

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

ÉCOLE D'ART

Les travaux des élèves sont exposés au Collège industriel, dans les salles de dessin (3^{me} étage), du 18 au 26 juillet 1929.

La Direction.
MM. les Fabricants d'horlogerie sont priés de faire leurs offres à MM. Trambauer & Pfeifer, Horlogerie en gros, à Nuremberg. 7875-1

A VENDRE

pour 300 francs l'outillage complet d'un fabricant de cadrans, consistant en une fournaise, une limeuse avec son établi, un outil à pointer les plaques, un à pointer les centres, deux à pointer les centres et secondes, une cible avec molette et une grande layette, le tout très bien conservé. — S'adresser, sous initiales A. B. 7861, au bureau de l'IMPARTIAL. 7861-3

SCIURE

à 7 francs les 3 m³
pris à l'usine ou 14 francs rendu franco à la Chaux-de-Fonds. 5218-1

Usine des Enfers

LOCLE
Combustibles & Planches

FOIN. Du bon foin 1^{re} qualité, défilé l'année 1890, est demandé. — Offrir à J. B. 5, Poste restante. 7739-2

PRESSURAGE DE FRUITS

au magasin d'épicerie ZOZIME GUILLET, rue du Premier Mars 12 B. 7755-6

A louer

pour le 15 août prochain : un APPARTEMENT de 3 pièces, au premier étage, exposé au soleil, situé rue du Manège. Prix : 500 fr.

Pour la St-Martin 1891 : Un dit de 2 chambres et alcôve, au 1^{er} étage, situé rue du Manège. Prix : 440 fr. Un dit de 3 chambres, au 3^{me} étage, côté du soleil, situé rue du Soleil. S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 7512-2

Librairie A. Courvoisier

PLACE DU MARCHÉ.

EN LIQUIDATION

Chrestomathie anglaise, de Græser. — Un vol. broché.
Grammaire anglaise, de Græser.
Instruction civique, par Numa Droz.

VIENT DE PARAITRE :

VAINCUS... PUIS VAINQUEUR! Traduit de l'anglais. — 3 fr. 50.

SARAH WEMYSS, par A. Bachelin. — Prix, 3 fr. 50.

AU PAYS DES SOUVENIRS, par le Dr Chatelain.

Biographie de Lord Asley, comte Schottesby, homme d'Etat et philanthrope anglais. — Prix : 4 fr. 50.

Petit manuel à l'usage des femmes d'ouvriers. Conseils sur les soins à donner à un ménage. — 30 c.

Conseils d'un père à son fils sur le moyen d'être heureux et de conserver la santé. — 50 c.

La folie de J.-J. Rousseau, par M. le Dr Chatelain. — 3 fr. 50.

Chants de Zofingue, (musique chiffrée). — 50 c.

Albert Richard, poète national suisse. — 4 fr. 25.

La médecine moderne à la portée de tous. Manuel de la langue médicale, comprenant : 1^o La définition des termes employés en médecine. 2^o La description des principales maladies du corps humain. 3^o Quelques moyens simples et pratiques d'y remédier, par le Dr J. J. — Prix : 4 fr. 50.

Conduite du rucher. Calendrier de l'apiculteur mobilisé avec 3 planches et 92 figures, par Ed. Bertrand. VI^e édition. — Prix : 2 fr. 50.

Guide de l'apiculteur. — Prix : 2 fr. 50.

Le succès du jour!

La Science amusante

par TOM TIT.

200 expériences. 115 gravures. — Ce charmant ouvrage fait la joie des réunions de familles. — Prix : 3 fr.

Un jeune homme de toute moralité, 24 ans, ayant dirigé pendant un certain temps une fabrique de couronnes, pendants, etc., connaissant la comptabilité et le commerce, parlant trois langues, cherche une place quelconque. Meilleures références à disposition. — S'adresser, sous initiales C. D. M., Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 7658-3

Une jeune fille de Thoune, de toute moralité, cherche une place pour garder les enfants et aider dans un ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adr. chez Mme Jung, rue de la Charrière 19. 7878-3

Jeune homme. On demande pour un déjà travaillé une année échappements une place pour apprendre les repassages, démontages et remontages. 7846-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille âgée de 28 ans, parlant le français et l'allemand, connaissant tous les travaux domestiques, cherche une place dans un hôtel comme femme de chambre. Certificats à disposition. Entrée de suite si possible. — S'adresser, sous initiales K. C. 7862, au bureau de l'IMPARTIAL. 7862-3

Servante. Une jeune fille de 22 ans cherche à se placer, pour le 1^{er} septembre prochain, pour faire un petit ménage. — S'adresser à Mlle Fanny Steiner, Quartier-Neuf 37, au Locle. 7821-3

Une personne de toute confiance, sachant chanter faire une bonne cuisine et le service de table, est recommandée à tous ceux qui voudront l'occuper pendant les fêtes. — S'adresser à Mme Perrenoux, chez M. Perret-Gentil, rue de la Loge 5. 7831-3

Une jeune fille honorable, bien au courant des travaux du ménage et parlant déjà un peu le français, cherche place au plus vite dans une maison d'ordre. 7808-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille honnête, connaissant les travaux du ménage, cherche de suite une place. — S'adresser chez M. Eugène Humbert, rue de la Paix 57. 7793-2

Un mécanicien expérimenté sur les outils pour pendants et anneaux cherche une place pour fin du mois. 7796-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune tailleur connaissant son état et actuellement sans place, désire entrer comme bonne ou femme de chambre dans une honorable famille, pour se perfectionner dans le français. 7797-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille de 16 ans, cherche une place comme bonne d'enfants. — S'adresser chez M. Guntert, rue du Progrès 4. 7800-2

COMMIS. Un jeune homme, ayant terminé son apprentissage dans une maison d'horlogerie de Leipzig, désire trouver une place de commis dans une bonne maison de la Suisse française. Prétentions modestes. — S'adr. par écrit Case poste 388, la Chaux-de-Fonds. 7788-2

Une personne forte et robuste se recommande pour des journées pour laver ou écurer. — S'adresser rue du Collège 22, au 1^{er} étage, à gauche. 7757-2

Une jeune fille cherche pour dans la quinzième une place pour faire un ménage ou à défaut dans un café. — S'adresser à Mme Richina, café-pension, rue du Premier Mars 12. 7759-2

Un homme de 40 ans, bonne instruction, expérimenté, demande un emploi quelconque. — S'adresser, sous initiales A. P. 7710, au bureau de l'IMPARTIAL. 7710-1

On demande à placer de suite un jeune garçon de 14 ans, logé et nourri chez son patron, pour lui apprendre les repassages, démontages et remontages. — S'adresser rue des Terreaux 12, au 2^{me} étage. 7725-1

Une demoiselle parlant les deux langues, cherche une place dans un magasin ou comme gouvernante dans un hôtel ou grande maison. — S'adresser rue du Progrès 81, au 2^{me} étage. 7726-1

Deux femmes fortes et robustes demandent des journées pour laver, écurer ou faire des ménages, ainsi que des tricots et des crochets. — S'adresser rue du Premier Mars 14 c, au sous-sol, à droite. 7730-1

Une jeune fille allemande demande de suite une place pour aider dans un ménage. 7731-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commis. Une jeune fille sérieuse demande une place de comptable dans une maison de fabrication d'horlogerie, emploi qu'elle a déjà occupé, ou dans un magasin; à défaut une place de demoiselle de magasin. — S'adresser sous initiales S. E. 7649, au bureau de l'IMPARTIAL. 7649-1

Apprenti. On demande pour entrer de suite un jeune garçon de 16 ans comme apprenti pâtissier-confiseur. 7847-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme. On demande un jeune homme honnête et de bonne volonté pour un cercle. 7854-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle de magasin. Une maison de tissus demande de suite une demoiselle de magasin. 7855-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Guillocheur. On demande un bon guillocheur muni d'un tour à guillocher. Entrée de suite. 7856-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes argent. Entrée de suite. — S'adr. Boulevard de la Citadelle 19, au 1^{er} étage. 7853-3

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de cuvettes argent. Inutile de se présenter sans certificats de capacité et de moralité. Bon gage si la personne convient. — S'adresser rue du Nord 29. 7864-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre une partie de l'horlogerie. — S'adresser rue de la Paix 61, au rez-de-chaussée, à droite. 7865-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille comme bonne d'enfant, chez Mme Ernest Hirsch, rue de la Balance 10. 7866-2

Remonteur. On demande un bon et fidèle remonteur connaissant l'échappement ancre et cylindre. Engagement soit aux pièces soit au mois. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7876-3

Fille. On demande une fille pour aider au ménage et soigner les enfants. — S'adresser rue du Grenier 14, au rez-de-chaussée. 7877-3

Emailleur. Un bon ouvrier emailleur trouverait à se placer de suite. — S'adresser chez M. Rühl, rue des Fontaines 318 bis, au Locle. 7820-3
A la même adresse, on demande une bonne bien au courant de son service.

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse de boîtes métal. Ouvrage suivi. 7827-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande de suite un apprenti emailleur qui soit nourri et logé chez ses parents. 7828-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commis. Une maison de banque de la Chaux-de-Fonds demande un jeune commis bien recommandé. — Adresser les offres Case 951. 7837-3

Aviveuse. On demande une bonne ouvrière aviveuse de boîtes argent. — S'adresser rue de l'Envers 14, au 2^{me} étage. 7770-2
A la même adresse, à vendre un potager.

Graveur. On demande un jeune graveur, sachant faire le mille feuilles. — S'adresser à M. F. von Gunten, à Bienne. 7792-2

Un homme actif et intelligent, pouvant disposer de quelque heures par jour, trouverait à s'occuper de suite dans un bureau de la localité. 7794-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage. 7795-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Aide-dégrossisseur. On demande, dans un atelier de monteurs de boîtes, un aide-dégrossisseur, connaissant déjà la partie. Moralité et régularité au travail sont exigées. 7798-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Filles. On demande deux bonnes cuisinières et plusieurs servantes. — S'adresser au Bureau de placement de Confiance, rue de la Demoiselle 26. 7799-2

Un émailleur connaissant la partie à fond et très habile, pourrait entrer de suite dans un atelier. Adresser les offres sous initiales A. B. C. 4, poste restante, Chaux-de-Fonds. 7801-2

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon comme commissionnaire. — S'adresser chez MM. Lesquereux et Grandjean, rue des Terreaux 6. 7802-2

Jeune fille. On demande une jeune fille connaissant les travaux du ménage. — S'adresser chez Mme Bolliger, rue du Progrès 1. 7803-2

Jeune fille. A l'atelier de finissages et polissages de boîtes argent et métal de Mme Nicolet-Juillerat, rue du Rocher 20, on demande une jeune fille qui serait occupée aux écritures. 7679-2

Nickelieuses. On demande deux bonnes ouvrières nickelieuses; entrées de suite ou dans la quinzième. — S'adresser à M. Charles Robert, nickelleur, à Bienne. 7740-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de toute moralité et parlant français pour aider aux travaux du ménage. 7741-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande pour le 1^{er} août une jeune fille propre, sachant les travaux du ménage et aimant les enfants. 7749-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Des places sont offertes de suite à des servantes, aides de ménage et bonnes d'enfants. — S'adresser au bureau de placement de Mme J. Thomann, rue du Parc 21. 7758-2

Graveur. On demande pour entrer de suite un jeune ouvrier graveur de lettres pour la cuvette d'argent, sachant aussi décorer si possible. 7704-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Assujettie. On demande une assujettie ou une apprentie blanchisseuse et repasseuse. — S'adresser chez Mlle Planché, blanchisseuse, rue St-Maurice 11, à Neuchâtel. 7709-1

Scieur. On demande un bon scieur à l'Usine Straub, à la Chaux-de-Fonds. 7724-1

Repasseur. On demande de suite un ouvrier repasseur. — A la même adresse, on demande un jeune garçon comme commissionnaire. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7747-1

Jeune fille. On demande une jeune fille sachant faire les travaux d'un ménage. — S'adr. rue de la Serre 4, au premier étage, à droite. 7728-1

Filles. Plusieurs bonnes filles, dont une sachant cuire, sont demandées. — S'adresser chez M. Kämpf, rue Fritz Courvoisier 48. 7729-1

Remonteurs. On demande au compteur deux bons remonteurs capables pour petites pièces cylindriques. On offre du travail à domicile. Ouvrage suivi et lucratif. 7723-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, exposée au soleil levant et indépendante. — S'adresser rue du Parc 84, au deuxième étage, à gauche. 7867-3

Chambre. A louer, pour le 1^{er} Août, une chambre meublée, à proximité de la gare et de la Poste. — S'adresser rue de la Serre 47, au premier étage. 7868-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée. — S'adresser rue des Terreaux 29, au 2^{me} étage. 7869-3

Chambre. A louer de suite, à deux messieurs, une belle chambre meublée, à 2 fenêtres et à deux lits. — S'adresser rue du Grenier 22, au rez-de-chaussée. 7870-3

Chambre. A louer une chambre meublée, bien exposée au soleil. — S'adresser rue du Progrès 4, au premier étage, à droite. 7871-3

Chambre. On offre à remettre, au centre du village, une chambre meublée, indépendante, à des messieurs de moralité. 7872-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. Une chambre exposée au soleil et à proximité de l'Hôtel des Postes et des Collèges, est à remettre. — S'adresser rue de la Demoiselle 55, au 2^{me} étage, à gauche. 7879-3

Chambre. A louer, à un monsieur travaillant dehors, une jolie petite chambre meublée située place de l'Hôtel de Ville. 7880-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée. — S'adr. rue du Progrès 87, au 1^{er} étage. 7881-3

Appartement. A louer pour le 1^{er} août 1891, à la rue de Gibraltar, un bel appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé au soleil. Eau installée. Prix, 500 fr. — S'adresser rue de la Paix 15, au 2^{me} étage. 7705-4

Chambre. A remettre une chambre non meublée, à une personne d'un certain âge et de toute moralité. — S'adresser à M. J. Kaderli, rue de la Paix 77. 7806-3

Logements. A remettre pour le 1^{er} août un beau et grand logement et un petit bien exposés au soleil. Eau installée. — S'adr. à M. L'Héritier, Boulevard de la Gare 2. 7742-7

Chambres. A louer deux belles chambres meublées ou non, exposées au soleil et dans une maison moderne. 7748-5
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cabinet. A louer un cabinet meublé, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue D. Jeanrichard 7, au 1^{er} étage. 7678-4

Pignon. A louer de suite un petit pignon, ainsi qu'un logement de 3 pièces, bien exposé au soleil, pour Saint-Martin 1891. — S'adresser rue du Doubs 111, au 1^{er} étage. 7830-3

Chambre. A louer à une personne de toute moralité une grande et belle chambre meublée. 7829-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On offre la couche et la pension à trois messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 77 c, au 1^{er} étage, à droite. 7832-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Collège 12, au rez-de-chaussée. 7833-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non, exposée au soleil et indépendante. 7838-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée à un monsieur de moralité. — S'adresser rue de la Serre 47, au 2^{me} étage. 7771-2

Chambre. On offre à louer une chambre non meublée, à trois fenêtres et pouvant servir de bureau, si on le désire. — S'adresser rue de la Demoiselle 73, au deuxième étage. 7804-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 27, au rez-de-chaussée. 7805-2

Appartement. On offre à louer, pour St-Martin prochain, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, au rez-de-chaussée et au soleil levant Jardin. Prix, fr. 480 par an. — S'adresser rue de la Charrière 1, au 2^{me} étage. 7579-2

Logement. A remettre, pour St-Martin 1891, au rez-de-chaussée de la maison Santschly et Voiblet, aux Eplatures, à douze minutes de la gare de la Chaux-de-Fonds. — S'adr. à M. Mathey-Prévot, gérant de l'immeuble. 6854-2

Chambre. A louer pour le 1^{er} août une chambre non meublée, à des personnes de moralité. — S'adresser rue de l'Industrie 19, au second étage. 7743-2

Chambre. A louer à une personne de moralité une jolie chambre meublée ou non. — S'adresser rue de la Demoiselle 16, au rez-de-chaussée, à droite. 7744-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Progrès 49, au 3^{me} étage. 7732-1

Chambre. A louer une belle chambre meublée et indépendante, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue du Progrès 9, au rez-de-chaussée, à droite. 7750-2

Chambres. A louer deux belles grandes chambres, dont une à deux lits; chaque chambre ayant un petit fourneau en fer, pouvant servir de potager; elles ne seront louées qu'à des personnes de moralité. — S'adr. au Café Parisien. 7733-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante, pour une ou deux personnes. — S'adresser rue de la Chapelle 5, au troisième étage, à gauche. 7734-1

Une dame demande à louer aux environs de la Chaux-de-Fonds une chambre non meublée avec part à la cuisine. Paiement assuré. 7858-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle de toute moralité demande à louer de suite une chambre meublée. — S'adr. rue du Progrès 51, au 2^{me} étage. 7659-3

On demande à louer de suite une chambre indépendante pour bureau, située si possible aux abords de la rue du Grenier. — Adresser les offres, sous initiales M. K., Case postale 1218 Succursale. 7791-2

Une demoiselle de toute moralité demande à louer de suite une petite chambre meublée, si possible et indépendante. — S'adresser rue du Progrès 119 A, au 2^{me} étage. 7706-1

On demande à acheter un tour aux débris lapidaires. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7857-3

On demande à acheter une fournaise en tôle à four pour tremper les fraises et autres pièces. — S'adresser sous J. S. 144, Poste restante, St-Aubin. 7752-5

On demande à acheter d'occasion un burin fixe usagé et fort. — S'adresser à M. Jules Leresche, horloger, à Payarne. 7745-2

On demande à acheter deux tours à guillocher et une ligne-droite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7762-2

Piano. A vendre de suite, pour cause de départ, un beau et bon piano. Prix avantageux. — S'adresser chez M. H. Perret-Gentil, gérant d'immeuble, rue de la Loge 5. 7873-6

A vendre un ameublement de salon Louis XV, très bien conservé, ainsi qu'un lit complet et un buffet de cuisine, vitré, deux tables de cuisine et une table de nuit. — S'adresser rue du Puits n° 8, au deuxième étage, à gauche. 7883-3

A vendre une excellente machine à coudre, à pied et à main, 1 pendule, 1 table carrée, 1 table de nuit et 3 chaises. — Le tout à très bas prix et presque neuf. — S'adresser à M. Sandoz, rue de l'Industrie 25, au 2^{me} étage. 7871-3

A vendre plusieurs objets de ménage, comprenant entre autres une belle seille en cuivre, une baignoire pour enfants bien conservée, un pupitre, un cheval balais; le tout à un prix peu élevé. 7760-5
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Vitrines. A vendre à un prix avantageux deux vitrines de magasin. — S'adresser rue Léopold Robert 46, au 1^{er} étage. 7721-3

A vendre faute de place un grand canapé à coussins et un fauteuil; bas prix. — S'adr. rue de la Demoiselle 10, au rez-de-chaussée, à gauche. 7751-2

A vendre un magnifique et excellent piano. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7807-2

A vendre pour 50 francs une belle poussette-calèche. 7719-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre d'occasion une belle lanterne pour pendule neuchâteloise. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL 7720-1

Perdu samedi soir à la gare une ancienne montre argent portant sur la calotte le nom « Jules Jacot » et sur le cadran le nom « Racine », plus un pince-nez fumé. — Prière de les rapporter, contre récompense, rue de la Demoiselle 56, au rez-de-chaussée. 7882-3

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11.

A LA CONFIANCE

11, rue Léopold Robert 11.

Locle

Chaux-de-Fonds

Bienne

9190-21

A l'occasion de la Fête des Promotions, Grande mise en vente

Chemises pour enfants, depuis . . . Fr. — 90
Chemises pour dames, très belle qualité de toile, depuis . . . » 2 50
Calçons pour enfants, avec broderies, depuis . . . » 1 25
Mouchoirs pour bouquets, de . . . Fr. 1 à 35 —

Mittes toutes les teintes, la paire dep. Fr. — 50
Gants soie crème et couleurs, la paire depuis . . . » 1 25
Ombrelles dentelles pour enfants, depuis . . . » 1 75
Cols pour garçonnets, depuis . . . » — 50

Rubans sole toutes les teintes. Rubans
 largeur 2 cm, le mètre 25 c.
 » 4 cm, » 40 c.
 » 6 cm, » 60 c.
Rubans ceinture, très belle qualité, largeur 15 à 20 cm, le mètre . . . Fr. 1 75

Grand assortiment de
Vêtements
 p^r jeunes gens et garçonnets, dep. 5 fr. le costume.
 Immense choix de **BAS** coton toutes les grandeurs et toutes les teintes.

Commune de la Chaux-de-Fonds

MISE AU CONCOURS

des travaux de réparation extérieure du Temple Français (crépissage et peinture).
 Le cahier des charges peut être consulté au Bureau des Travaux publics (Juventut), qui recevra les soumissions jusqu'au 27 courant inclusivement.
 7841-3 Conseil communal.

AVIS

On peut se procurer gratuitement au **Secrétariat communal** le Rapport du Conseil communal sur la gestion et les comptes de l'année 1890.
 7745-1

CERCLE MONTAGNARD

Chaux-de-Fonds

Mardi 21 Juillet 1891,
à 8 1/2 h. du soir,**Grand Concert**

donné par

L'ORCHESTRE L'ODÉON

sous la direction de M. J.-B. DIETRICH, prof.

Tous les membres du Cercle et leurs familles sont cordialement invités à y assister.
 7778-1**Société Ornithologique****EXPOSITION**

d'oiseaux chanteurs et de luxe les 25, 26, 27 juillet 1891, au NOUVEAU STAND des Armes-Réunies.

TOMBOLAPremier lot, 200 fr. en espèces.
Deuxième lot, 100 fr. en espèces.
Troisième lot, 50 fr. en espèces.
Dernier lot, 50 fr. en espèces.Billets à 50 c. chez M. L.-C. Daboïs, rue du Parc 22, et dans les magasins de la localité.
 7463-1

Bullelins d'inscriptions chez M. A. Racine-Ebi, président, rue de la Paix 47.

Restaurant de la Clef

COURTELARY

— TOUS LES JOURS —

TRUITES

Se recommande,

5948-1 Grosjean-Buchser.

A l'Épicerie

54, RUE DU PARC 54.

Toujours pourvu de bon 7787-2

BEURRE FRAIS

Excellent Fromage d'Emmenthal.

Bon Vin rouge à 50, 60 et 90 c. le litre.

Bon Vin blanc à 70 c. le litre.

Magnifique choix de Cafés depuis 1 fr. 20 à 1 fr. 70 le demi-kilo.

Reçu un beau choix de

TABLIERS et CORSAGES

Se recommande, PH. DAUM.

On demandepour le service dans un bon restaurant de Carlsruhe une **FILLE** recommandée et connaissant si possible un peu l'allemand. Bon traitement. — Pour tous renseignements, s'adresser au magasin de comestibles, rue du Collège, à Saint-Imier. (H 3748-J) 7819-1**VIN DE MARSALA**

garanti, 14 degrés, à 60 fr. l'hectolitre, au comptant sans escompte.

Les amateurs, ainsi que les personnes qui ont des **fûts vides** à vendre, sont priés d'envoyer leur adresse à M. Emile Pfenniger, rue de la Paix 76, ou au magasin de chaussures, rue Léopold Robert 9. 7708-18**Aux fabricants d'horlogerie**On demande à acheter des **pièces** à clef argent, émaillé, 16, 17, 18 et 19 lignes, ainsi que des pièces or 14 k. à clef dans les mêmes grandeurs et des 13 lignes sav. filets émail, or 14 k (56). — Ecrire Case postale 465, en ville. 7769-2**Réunion des chanteurs neuchâtelois à NEUCHÂTEL**

le DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1891

Les Sociétés de chant **L'Orphéon** et le **Frohsinn** de Neuchâtel ayant décidé d'organiser dans cette ville, le dimanche 13 septembre prochain, une petite **Fête des chanteurs neuchâtelois**, invitent chaleureusement toutes les Sociétés de chant du canton (*Chœurs d'hommes*) à participer à cette fête.

Dans le programme arrêté à cet effet, figurent l'exécution de deux *chœurs d'ensemble obligatoires* et d'un *chœur libre chanté par chaque Société*. En outre, un modeste banquet auquel donnera droit la carte de fête du prix maximum de 3 francs réunira tous les chanteurs.

Les Sociétés désireuses de participer à cette fête sont instamment priées de faire parvenir leur adhésion à M. Zimmermann, président de l'Orphéon, ou à M. Weber, président du Frohsinn, jusqu'au 25 juillet courant au plus tard en indiquant le nombre de leurs membres effectifs. 7843-1

VI^e Centenaire de la ConfédérationFête des 1^{er} et 2^e Août 1891 à la Chaux-de-Fonds.

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de nos concitoyens les décisions suivantes prises le 14 juillet, en assemblée générale du Comité d'organisation, à l'hôtel de ville.

Le programme adopté dans cette séance, et qui a été rendu public, doit être considéré comme définitif, sauf quelques modifications de détail qui pourraient encore intervenir.

Le Comité invite toute la population à pavoiser ses demeures de nombreux drapeaux; il envisage par contre que l'on peut faire abstraction d'autres décors pour la circonstance.

Le Comité compte sur les concours des habitants de la rue Léopold Robert pour donner à l'illumination de cette rue, prévue pour le dimanche soir, un caractère véritablement brillant; les mesures sont prises pour l'illumination de la Fontaine monumentale, les samedi et dimanche soir.

Toutes les sociétés de musique locales réunies parcourront samedi soir les rues de la ville, à partir de 9 1/2 heures, en jouant la retraite fédérale; le Comité ne doute pas que cette manifestation, à laquelle la population s'associera en saluant le cortège par des feux de bengale, ne rencontre l'assentiment général.

La Chaux-de-Fonds, le 16 juillet 1891.

7772-5

Le Comité d'organisation.

ÉTUDEH^r GROSCLAUDE, agent de droit au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

A vendre de gré à gré et à des conditions avantageuses:

1. Les outils et le matériel nécessaires à la fabrication des lutrins « Weber » et

2. Environ 400 lutrins « Weber ».

Pour visiter les objets et de plus amples renseignements, s'adresser au sous-

signé, syndic de la masse en faillite d'Albert Weber. N-123-C

7663-2 H. GROSCLAUDE.

Gérance d'immeublesCHARLES TISSOT - HUMBERT
rue du Premier Mars 12.**A LOUER**Pour le 1^{er} mars 1892, rue du Premier Mars 5, le magasin et le premier étage occupé actuellement par M. A. Mandowsky, se composant du magasin et de sept chambres, cuisine et dépendances.

Pour le 11 juillet courant, rue du Stand 6, le magasin occupé actuellement par LA SENTINELLE

Pour le 23 avril 1892, rue du Stand-6, un deuxième étage de 3 pièces, cuisine et dépendances.

De suite, rue de la Ronde 19, un premier étage de 3 chambres, cuisine, etc.

Pour le 1^{er} août prochain, rue de l'Hôtel-de-Ville 56, un rez-de-chaussée, avec une grande chambre, un cabinet, cuisine, etc. 7451-1

Aux Bulles 10. A 35 minutes de la Chaux-de-Fonds, un magnifique logement de 4 pièces, cuisine, etc., à louer pour toute l'année ou à défaut pour des personnes désirant passer quelques mois de l'été à la campagne. Séjour agréable.

Ouverture de la

FORGE

7 A, RUE DE LA CHARRIÈRE 7 A, par M. Alfred RIES, qui par un travail consciencieux et des prix modiques, espère mériter la confiance qu'il sollicite. Se recommande, 7607

A VENDRE

pour cause de départ un **MOBILIER COMPLET**: deux magnifiques lits en noyer poli, matelas crin animal, deux tables rondes, un secrétaire, une commode, un lavabo, un petit canapé, un dit Louis XV avec fauteuil et six chaises, deux tables carrées, deux balances à peser l'or, un magnétique établi en zinc, ainsi qu'un tour et deux roues pour polisseuse de boîtes, un potager, etc., etc. — S'adresser rue de la Serre 25, au 3^e étage. 7703-1

Chacun doit aller voir les **ARTICLES NOUVEAUX** exposés dans la devanture **Rue du Grenier** du **Grand Bazar du Papier Fleuri** 4077-256

Avis aux propriétaires et gérants. — Comme les années passées je me charge d'enlever les herbes sur les trottoirs, cours et jardins. 7653-1
 J. Pavid, rue du Progrès 8.

Pressurage de fruits

chez Mme HUGUENIN, rue de la Demoiselle 51. 7779 2

J.-E. BEAUJON, la Chaux-de-Fonds

Fort partie de **VINS D'ITALIE** à 45 et 50 ct. le litre. 3000 bouteilles **BEAUJOLAIS** 1884 à 1 fr. comptant sans escompte. 2783-34

VENTE DE CRÉANCES

par voie d'enchères.

Le Syndicat de la masse en faillite RICHARD BOEHME fera vendre aux enchères, en séance du Tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 22 juillet 1891, dès 9 1/2 h. du matin, les créances sur les débiteurs par comptes. 7839-1

Vente publique de récoltes

Mardi 28 juillet courant, dès 2 heures après midi, M. CHARLES JACOT, fabricant d'horlogerie, à Neuchâtel, exposera en vente publique la récolte en herbe du domaine qu'il possède à Clermont, commune de Renan.
 Renan, le 18 juillet 1891.
 Par commission: A. MARCHAND, notaire. 7840-2

UNE MAISON SUISSE demande

des **AGENTS-VOYAGEURS** actifs et honnêtes pour la vente des obligations à primes. Bonnes conditions. — S'adresser sous chiffre **H. 2311 Z.**, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Zurich. 7842-2

A l'occasion des foins!

Bon vin rouge à 45, 50, 55, 60 c. le litre.
Bon vin blanc à 50, 55, 60 c. le litre. 7557-5

49, rue de l'Hôtel-de-Ville 49.

S. SCHWÄRZEL.

Café-Restaurant

A louer pour St Martin (11 novembre 1891) un café-restaurant. — S'adresser à M. A. Perret-Gentil, rue de la Loge 5. 7476-1

AVIS

Voulant se retirer des affaires, on cherche à remettre à **Vevey** un fonds de commerce de mercerie et bonnetterie bien assorti en bonnes qualités et bien achalandé. Importance moyenne. Conditions exceptionnellement avantageuses p^r le preneur. — S'adresser au notaire Chapuis, à Chexbres. 7747

LAIT DE CHÈVRE

Soir et matin de 5 à 6 heures — S'adresser rue de la Demoiselle 101. 7669

EN VENTE A LA

Papeterie Courvoisier

rue du Marché 1,

LE

TRÉSOR de la MÉNAGÈRE

ou

L'art d'apprendre les fruits et de les conserver

PAR

ALBERT MAILLARD

professeur de cuisine.

VENTE D'UN DOMAINE

EN FRANCE

A vendre le 25 juillet 1891, à 3 h. de l'après-midi, à la salle de la Mairie du Barbois, un beau domaine de montagne situé aux Lessus, commune du Barbois (canton du Russey, France), comprenant une maison en bon état et 34 hectares de terrain, dont une grande partie est plantée de bois; le tout se trouve au joignant de la maison. — Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Jules Maillot, propriétaire, aux Lessus. 7835-3

A louer

pour cause de départ et pour le 3 août, un logement de 3 pièces, situé à la rue Fritz Courvoisier 36 a.

S'adresser au bureau de M. A. Quartier, notaire, rue Fritz Courvoisier 9. 7738-2

Léocadie MAGNIN**SAGE-FEMME**

13, rue de l'Industrie 13.

Diplôme de première classe de la Faculté de médecine de Paris.

Se recommande aux dames de la localité et des environs. 6796-2

CAFÉ LYRIQUE

17, rue de la Balance 17. 7851-1

Lundi 20 Juillet 1891

à 8 heures,

SOIRÉE FAMILIÈRE

DONNÉE PAR

la Troupe Analdi

Irrévocablement

Début de Mlle **ANDRÉE**, chanteuse de genre.

Entrée libre — Entrée libre

LE

Docteur L. VERRY

Médecin-Oculiste,

est absent jusqu'au 16 août. 7849-2

Magasin r. de la Demoiselle 37**CERVELAS de FRIBOURG**

à 25 cent. pièce.

TOMMES de la Vallée de Joux**FROMAGE GRAS**

depuis 85 c. le demi-kilo.

Le **BEURRE FIN de Gruyère** arrive régulièrement chaque jour. 7845-3**CLUB JURASSIEN**

Assemblée LUNDI 20 JUILLET,

à 8 1/2 heures du soir, au local. 7844-6

Course de 3 jours.

LAUSANNE - MOLÉSON - FRIBOURG

BERNE

PRESSURAGE de fruits

chez M. L'Épicerie, rue du Temple Allemand 19,

au 1^{er} étage. — Se recommande. 7848-3**VENTE DE VIN**

à la Gare de la Chaux-de-Fonds

PETITE VITESSE

Samedi 25 juillet 1891, à 11 h. du matin, il sera vendu deux fûts vin.

7850-3 Chef de Gare.

Une jeune fille

connaissant les deux langues, désire se placer dans un magasin ou dans un bon hôtel du canton de Neuchâtel. Entrée le 1^{er} ou 15 août. — Adresser les offres à l'agence **Haasenstein & Vogler**, à Delémont, sous H. 517 D. 7853-1

Nickelieur

Un bon ouvrier pour travailler aux pièces est demandé chez M. P.-A. Banderli, à St-Imier. H-3794-J 7852-3

Tricotage à la machine

bas, camisoles avec et sans dessins pour gymnastes, spencers, jupons. Joli choix et sur commande. Ouvrage propre et soigné. — Se recommande, Mme **Bechler**, rue de la Promenade 17.

A la même adresse, à vendre un **char** à deux roues, très solide. 7817-3**Avis aux industriels**

A vendre à **PROVENCE** (Vaud) une jolie propriété avec force motrice hydraulique. Vaste bâtiment indépendant, vue du lac et des Alpes, 10 pièces et dépendances, grange, écurie, etc. Terrain attenant à la maison d'une contenance d'environ 2 hectares en prés, bois et vergers, avec nombreux et beaux arbres fruitiers. Cette propriété conviendrait à un **industriel pierriste** ou autre qui trouverait des ouvriers dans la contrée. Prix modéré et facilité de paiement. Pour renseignements, voir l'immeuble et traiter, s'adresser à M. Louis Porret, à FRESSENS près St-Aubin (Neuchâtel). 7816-4

VINS D'ALGÉRIE

Livrés franco gare destinataire

à 50 fr. l'hectolitre.

HENRI VAUDEY

VINS EN GROS

7818-18 NEUCHÂTEL

ÉPICERIE. A vendre un fonds d'épicerie et mobilier

de magasin et cave. — Prix avantageux. Bonne occasion pour commençants. — S'adresser chez M. G. Verpillot Zbinden, rue Jaquet Droz 56. 7696-3